

# ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

## VIE SYNDICALE

- Les équipements de protection individuelle

## PROFESSION

- Entreprise de débardage Guittet (61)



## PILOTAGE

- Répercuter la hausse des prix

## DOSSIER

- Tracteurs d'entrepreneurs
- Gros plan sur les cueilleurs à maïs grain



# Machines à vendanger, l'arrivée des nouvelles technologies



## Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

### Directeur de la publication

Gérard Napias  
Président de la Fédération nationale  
Entrepreneurs des Territoires

### Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

### Rédacteurs

Pages Vie syndicale :  
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org  
Tammouz Eñaut Helou, Nelly Desaires.

Guillaume Le Gonidec /  
redac.edt2@fitamant.fr

Raphael Lecocq, Françoise Foucher.

### Secrétaire de rédaction / Rédactrice

Valérie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr  
tél. : 02 98 98 01 40

### Chefs de publicité

Florent Le Gléau et Charlotte Marcadé  
pub.edt@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

### Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

### Développement abonnement & diffusion :

Sophie-Anne Gaonach / dev.com@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

### Relations abonnés

Katell Fouron et Natacha Reboux /  
abo@fitamant.fr  
tél. 02 98 27 79 99

### Mise en page : Sonia Sez nec

**Impression :** Calligraphy-print  
La Gaultière ZA La Rouyardière  
35220 Châteaubourg

ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0613185572  
Dépôt légal : août 2012 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est  
la revue officielle de la Fédération nationale  
Entrepreneurs des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris  
tél. 01 53 91 44 98  
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine  
est éditée par les Éditions Fitamant  
(8 numéros par an)

SNC au capital de 7623 euros,  
29000 Quimper, France  
Registre du commerce de Quimper :  
B 388019820

Numéro de TVA intracommunautaire :  
FR 11 38 80 19 820

ÉDITIONS  
Fitamant

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020  
29018 Quimper Cedex  
tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 95 37 41

## 5 Editorial

### Vie syndicale

- 6 • Point sur l'allègement du coût du travail
- 8 • Polémique sur l'application aérienne des phytos
- 9 • Bilan énergétique France 2011
- 10 • Formation Technicien Gestionnaire de Chantier en ETA
- 11 • La place des EPI
- 13 • Actualités forestières
- 14 • Actualités agricoles



### Profession

- 16 • ETF Lionel Guittet, le débardage avant tout
- 20 • Entreprise Tubert, toujours moins sélective

### Pilotage de l'entreprise

- 24 • Témoignages sur la formation Technicien Gestionnaire de Chantier en ETA
- 26 • Comment oser répercuter la hausse des prix ?

### 28 Actualités

- Projet Eco-épandage

### Dossier

- 30 • Tracteurs d'entrepreneurs
- 33 • Les machines à vendanger
- 38 • Gros plans sur les cueilleurs à maïs

### Nouveautés Matériels

- 42 • New Holland : BigBaler éclipse les BB9000
- 46 • Claas : une moisson d'évolutions
- 49 • Väderstad dévoilent ses installations test
- 52 • Brèves



### 58 Agenda


simple  
souple  
rapide


Actimat


Le financement  
de votre matériel agricole

Crédit Mutuel  
LA banque à qui parler

# Chez Landa, le client est roi

 **J'ai** un professionnel  
en direct au téléphone

 **J'ai** accès à un stock de pièces  
de qualité origine ou renforcée

 **Mes** pièces sont préparées  
et livrées en express

**PRÉSENT au SOMMET DE L'ÉLEVAGE**  
à Clermont-Ferrand - du 3 au 5 octobre 2012  
**HALL 1 - ALLÉE B - STAND N° 48**

Des milliers  
de **PIÈCES**  
disponibles  
toute l'année

TOUTES PIÈCES D'USURE  
ET DE MAINTENANCE  
POUR LE MATÉRIEL DE RÉCOLTE.



## Landa

International agricultural parts center

Pour commander vos pièces

**1** MONTAIGU (85)  
02 51 48 86 86  
Fax : 02 51 46 34 33  
comlanda85@landasas.com

**2** BRUGUIÈRES (31)  
05 61 74 22 88  
Fax : 05 61 74 46 95  
comlanda31@landasas.com

**3** REIMS (51)  
03 26 85 44 19  
Fax : 03 26 85 43 70  
comlanda51@landasas.com



[www.landa.fr](http://www.landa.fr)



## À quand la sortie de la classification énergétique des tracteurs ?

Le prix du pétrole a battu un record : il était à 94,57 euros le baril le 16 août dernier. En juillet 2008, le record avait été battu en dollars avec 146 dollars. Cette fois, l'euro ne constitue pas un rempart contre la flambée du prix du pétrole. En effet, l'euro a baissé contre le dollar.

Nous n'avons donc pas d'autre choix à court terme que de répercuter la hausse du coût du carburant dans le prix de nos prestations à nos clients agriculteurs.

Premier enseignement : la dépendance vis-à-vis du pétrole de notre économie, de nos activités ne recule pas. La structure du « mix » énergétique national est stable avec une petite moitié d'électricité, un tiers de pétrole, 15 % de gaz, 6 % d'énergies renouvelables et 4 % de charbon. En agricole, c'est 78 % de produits pétroliers, 15 % d'électricité, 5 % de gaz naturel, 1 % d'énergies renouvelables. Les énergies renouvelables vertes sont à encourager plus avant.

Second enseignement : le temps passe très vite, trop vite. Le plan de performance énergétique 2009-2013 prévoyait d'élaborer une classification énergétique des tracteurs. Des travaux ont été engagés en 2009 sous la direction du Cemagref sur la classification des tracteurs neufs. Fin 2011, un consensus a été établi sur des indicateurs de performance globale et de consommation par type de travail. À quand la sortie de la classification énergétique des tracteurs ?

Nous aimerions que ce point soit abordé avec d'autres dossiers concrets et opérationnels tels que l'encouragement des changements de pratiques ou la conduite économique des engins, lors de la conférence environnementale convoquée les 14 et 15 septembre 2012, plutôt que de se limiter à la fiscalité, fût-elle qualifiée d'écologique.

**Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT**

**PNEUMATIQUES AGRICOLES FIRESTONE**  
Développés pour  
de meilleurs rendements.

**Firestone**

Les pneumatiques Firestone ont été développés pour vous assurer un très haut niveau de performance et d'efficacité, quelles que soient vos conditions de travail. Le design perfectionné des profils et les procédés de fabrication utilisés vous permettent de transporter plus de charge avec moins de pression. Ce qui conserve la qualité de vos sols. La vie de vos pneumatiques est prolongée grâce à la technologie unique "Dual Angle" Firestone, optimisant le profil des barrettes ; la large bande de roulement et les flancs à la fois flexibles et hautement résiliants. Ses atouts vous offrent également une excellente traction et un très grand confort de conduite en champs et sur route. Les pneumatiques agricoles Firestone contribuent à la rentabilité de votre exploitation, jour après jour.

[WWW.FIRESTONE.FR](http://WWW.FIRESTONE.FR)

Entrepreneur France - S.A.S. au Capital de 14.000.000 Euros - RCS Annecy B - SIRET 301 200 380 000/3 - APE 3211 Z

# L'allégement du coût du travail en débat

La Conférence sociale des 9 et 10 juillet a abouti à un agenda plutôt qu'à des annonces immédiates de mesures sur la compétitivité, qui reste le sujet central. La loi de finances rectificatives pour 2012 marque une première inflexion alors que le ralentissement de l'activité économique se confirme.

Dans son discours de clôture de la Conférence sociale, le Premier ministre a annoncé que le gouvernement conduira au cours de l'été une consultation sur la mise en œuvre des emplois d'avenir. Les partenaires sociaux sont aussi invités à négocier les conditions d'une meilleure sécurisation de l'emploi. Enfin, une réforme législative du financement de la protection sociale est annoncée pour 2013 afin d'« élargir les sources de financement de la protection sociale », après un diagnostic à l'automne, un rapport au premier semestre 2013 et une concertation avec les partenaires sociaux.

## Pas de nouvelles de l'allégement de charges sur l'emploi agricole permanent

L'allégement du coût du travail permanent en agriculture était acquis avec une nouvelle exonération portant sur certaines cotisations conventionnelles patronales dues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le site internet de la MSA affichait l'avertissement suivant : « Cette mesure n'est pas encore définitive car la loi a conditionné sa mise en œuvre à la parution d'une décision de la Commission européenne confirmant sa compatibilité avec le droit communautaire. » A fin juillet, Bruxelles n'avait pas statué.

### Rencontre entre la FNEDT et les cabinets ministériels

*La Fédération a rencontré fin juillet les cabinets du président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'Agriculture pour présenter le secteur de la prestation de services de travaux agricoles, forestiers et ruraux et faire part des remontées des entreprises sur les sujets en cours sur le fiscal et le social. Les dossiers de fond ont été abordés : la reconnaissance de la prestation de service dans la nouvelle politique agricole et rurale, le désendettement des agriculteurs, le dialogue social et la représentation des professions, les contraintes environnementales et le bois énergie.*

## Tour de vis sur les exonérations de cotisations sociales et suppression de la défiscalisation sur les heures supplémentaires

La loi de finances rectificatives sur 2012 votée en juillet dernier supprime l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires sauf dans les entreprises de moins de 20 salariés. La défiscalisation des heures supplémentaires est supprimée au 1<sup>er</sup> août. Les heures travaillées au-delà des 35 heures sont soumises à l'impôt sur le revenu quelle que soit l'entreprise.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2012, les heures supplémentaires ne seront plus exonérées de cotisations sociales sauf pour les entreprises de moins de 20 salariés qui bénéficieront d'une « déduction forfaitaire des cotisations patronales à hauteur d'un montant fixé par décret ». Seules les entreprises de moins de 20 salariés bénéficieront encore d'une exonération de charges patronales.

## 1 433 euros de charges en plus par salarié agricole équivalent temps plein

Dans une étude rendue publique fin juillet, une étude chiffrait l'impact annuel de mesures prises ou envisagées par le nouveau gouvernement en matière de coût du travail agricole à 1 433 euros par an, soit une progression du coût du travail de 6 % et une hausse des cotisations patronales de 28,3 %. La comparaison portait d'un côté sur le coût du travail actuel en agriculture, avant augmentation du Smic, avec la TVA sociale, telle qu'elle devait s'appliquer, l'exonération des cotisations d'allocations familiales et l'exonération prévue pour les salariés permanents agricoles et de l'autre sur les mesures nouvelles prises ou à venir (augmentation du Smic, augmentation de la cotisation vieillesse, suppression de la TVA sociale, non-allégement sur le travail permanent et réduction du champ d'exonération du dispositif Fillon aux rémunérations inférieures à 1,5 Smic).



# Certification **Phytosanitaire**

[www.certificationphytosanitaire.fr](http://www.certificationphytosanitaire.fr)



**Tout applicateur de produits phytosanitaires en prestation de services a l'obligation de signer un contrat d'audit** avec un organisme certificateur **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2012** et de lui faire certifier son entreprise **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013** pour obtenir l'agrément de son entreprise.



Pour tout savoir sur les pratiques phytosanitaires et préparer votre entreprise à la certification, rendez vous sur : **[www.certificationphytosanitaire.fr](http://www.certificationphytosanitaire.fr)**



L'action est pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



# Polémique sur la pulvérisation aérienne de phytosanitaires

La révélation d'une première liste des produits phytopharmaceutiques, autorisés ou en cours d'évaluation, a déclenché une polémique qui a cessé le 25 juillet avec la déclaration du ministre de l'Agriculture : « *L'objectif, c'est de ne plus avoir recours à l'épandage aérien du tout* ».

La législation interdit, sauf dérogation, la pulvérisation aérienne de produits phytosanitaires. Dans les faits, depuis le 26 novembre 2011, les produits phytopharmaceutiques utilisés en épandage aérien doivent avoir fait l'objet d'une évaluation spécifique à cet usage.

## Une activité sur dérogation

Des demandes de dérogations ponctuelles peuvent porter sur des cultures ou organismes nuisibles, non visés dans l'arrêté, dans des circonstances particulières relevant de l'urgence ou de situations où le danger ne peut être maîtrisé par d'autres moyens que l'épandage par voie aérienne.

Des dérogations annuelles peuvent être accordées pour les cultures suivantes : vigne, maïs, banane, riz en Guyane et en métropole, pour les organismes nuisibles cités dans l'arrêté.

## Un encadrement maximum

Outre les produits phytosanitaires qui doivent faire l'obligation d'une évaluation spécifique, pas moins de 9 conditions sont requises.

**1** - La hauteur des végétaux, la topographie (reliefs accidentés, fortes pentes), les enjeux pédologiques des zones à traiter (portance des sols), la réactivité ou la rapidité d'inter-

vention sur des surfaces importantes ne permettent pas l'utilisation des matériels de pulvérisation terrestres ou bien que l'emploi de ces derniers présente des avantages manifestes pour la santé ou pour l'environnement dûment justifiés par rapport à l'utilisation de matériels de pulvérisation terrestres.

**2** - Les autorisations accordées pour l'épandage de produits phytopharmaceutiques par voie aérienne sont publiées sur le site internet de la préfecture du département qu'elles concernent avec les zones concernées, à l'échelle de la commune, les cultures, les types de produits phytopharmaceutiques utilisés, les périodes envisagées de traitement.

**3** - Une déclaration préalable au préfet de département par le donneur d'ordre avec copie à la Draaf.

**4** - La mise à disposition de la liste des détenteurs des végétaux concernés par chaque chantier d'épandage aérien avec les coordonnées cadastrales des parcelles.

**5** - Dans les cinq jours qui suivent le traitement, transmission du formulaire Cerfa prévu à cet effet, dûment rempli, ainsi que toutes informations jugées utiles.

**6** - Lors des épandages aériens l'opérateur respecte une distance minimale de sécurité de 50 mètres vis-à-vis des habitations et jardins, bâtiments et parcs où des animaux sont présents, parcs d'élevage de gibier, parcs nationaux, ainsi que les réserves naturelles.

**7** - L'opérateur respecte une distance minimale de sécurité de 50 mètres vis-à-vis des lieux suivants : points d'eau consommable par l'homme et les animaux, périmètres de protection immédiate des captages, bassins de pisciculture, conchyliculture, aquaculture et marais salants ; littoral, cours d'eau, canaux de navigation, d'irrigation et de drainage, lacs et étangs d'eau douce ou saumâtre.

**8** - L'opérateur ainsi que le pilote qui effectue la pulvérisation aérienne et les personnes au sol qui manipulent les produits phytopharmaceutiques sont titulaires du certificat individuel et dispose des fiches de données de sécurité des produits.

**9** - Le donneur d'ordre doit porter au préalable à la connaissance du public la réalisation d'un épandage aérien au plus tard 48 heures avant le traitement : information des mairies, affichage en mairie, balisage du chantier, notamment par voie d'affichage sur les voies d'accès à la zone traitée, information des syndicats apicoles concernés par la zone à traiter de manière à ce que ces derniers soient informés au plus tard 48 heures avant l'opération de traitement.

L'application aérienne de phytosanitaires est donc extrêmement encadrée et limitée par la réglementation.

## Contrat organisme certificateur

*Dans un courrier adressé au ministre de l'Agriculture fin juillet, la Fédération a exposé la situation de nos adhérents prestataires de service d'application de produits phytosanitaires avec la date « couperet » du 1<sup>er</sup> octobre 2012 pour déposer à la Draaf la copie du contrat signé avec un organisme certificateur. La Fédération a demandé de surseoir de 6 mois à cette obligation. Des Draaf ont adressé ces dernières semaines aux prestataires de service d'application de produits phytosanitaires titulaires de l'agrément Dapa des courriers de demande de transmission avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain de la copie du contrat signé avec un organisme certificateur pour le maintien de leur agrément d'activité. En l'absence de transmission, l'entreprise perdrait selon ces courriers le bénéfice de l'agrément.*

# Le bilan énergétique 2011 de la France

La facture pétrolière, qui représentait 1 % du produit intérieur brut (PIB) dans les années 1990, dépasse aujourd'hui les 3 % du PIB indique le service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Écologie dans le Bilan énergétique de la France pour 2011.

Les EnR (énergies renouvelables) n'atteignent pas les objectifs d'étape fixés par le plan d'action national soit 23 % des sources énergétiques en 2020 (13,1 % en 2011, soit 57 % de l'objectif final).

## Baisse de 1 % de la consommation d'énergie dans l'agriculture

En 2011, la consommation d'énergie du secteur agriculture-pêche est en baisse de 1,1 % par rapport à 2010, et ceci bien que la production agricole ait augmenté de 2 %, selon les données provisoires disponibles. La consommation du secteur agriculture-pêche est constituée à 78 % par des produits pétroliers (dont 90 % de fioul domestique et de gazole, 8 % de GPL, 1 % de fioul lourd), à 15 % par de l'électricité, à 5 % par du gaz naturel. Les énergies renouvelables ne constituent qu'un peu plus de 1 % de la consommation d'énergie du secteur. La consommation de produits pétroliers baisse aussi de 1,1 % en 2011.

## Stabilisation de la consommation

La consommation finale énergétique reste globalement stable (+0,1 %). La consommation de certains secteurs augmente malgré la hausse des tarifs de l'énergie, comme le transport (+1,5 %), le tertiaire et le résidentiel. En revanche la consommation d'énergie diminue dans l'agriculture (-1,1 %) et dans l'industrie (-3,4 %) bien que la production industrielle soit en hausse. Par habitant, la consommation d'énergie finale est en baisse de 0,5 %.

## Baisse de la consommation de bois énergie

Après avoir enregistré une forte hausse en 2010 (+ 13,7 %), la consommation de bois-énergie à climat réel affiche au contraire une baisse sensible pour 2011 (- 13,2 %). Cette dernière résulte d'une moindre utilisation pour le chauffage des ménages liée à un hiver particulièrement clément (indice de rigueur de 0,81 pour 2011, contre 1,13 en 2010). En données corrigées du climat, la consommation de bois-énergie progresse sur un rythme modéré mais régulier de l'ordre de 2 à 3 % durant les cinq dernières années.

## Une conférence environnementale à l'automne

*Une conférence environnementale sera réunie les 14 et 15 septembre 2012 sur la fiscalité écologique, le lien entre la santé et l'environnement et la nouvelle gouvernance écologique.*

*Dans un courrier adressé fin juillet à Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, la Fédération nationale indique avoir pris connaissance de l'organisation d'une Conférence environnementale sur des chantiers qui suscitent de la part des entrepreneurs des espoirs mais aussi des inquiétudes et des interrogations pour la pérennité de leurs activités et sollicite l'association de représentants.*

## Progression de la filière biogaz

La filière biogaz connaît une forte dynamique dans ses diverses composantes (centres de stockage de déchets, méthanisation de résidus agricoles, industriels ou ménagers notamment). 38 installations ont été raccordées au réseau en 2011 pour une puissance de 29 MW, après 31 unités en 2010 pour une puissance de 24 MW. Fin 2011, on dénombrait ainsi 159 installations raccordées pour une puissance de 209 MW et 8 installations bénéficiant du fonds chaleur pour une production prévue de 11 ktep.

## Structure sectorielle de la consommation finale énergétique

	1973	1990	2002	2009	2010	2011
<b>Résidentiel-tertiaire</b>	42	41	42,1	44,3	43,7	44,1
<b>dont résidentiel</b>	nd	nd	nd	32,4	32,1	32,2
<b>Transports</b>	19,4	29	31,1	31,6	31,7	32,1
<b>Industrie</b>	35,9	27,1	24	21,2	21,8	21,1
<b>dont sidérurgie</b>	9,4	4,9	3,8	2,7	3,3	3,2
<b>Agriculture</b>	2,7	2,8	2,8	2,9	2,7	2,7
<b>Total énergétique en %</b>	100	100	100	100	100	100

Données corrigées des variations climatiques, en %



# ► UN NOUVEAU MÉTIER EN AGRICULTURE : Technicien(ne) gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles,

## » LES EMPLOIS

- Chef de chantier de travaux agricoles
- Conducteur de travaux agricoles
- Assistant de gestion en entreprise de travaux agricoles

## » CONDITIONS, DURÉE ET RYTHME

- Formation de 4 modules autour de 150 heures de formation réalisée en période creuse d'activité des entreprises, sur 12 à 18 mois
- Financement possible par le FAFSEA et VIVEA
- Formation de niveau IV accessible par la VAE (validation des acquis de l'expérience)

## » CONTENU DE LA FORMATION

- Commercialisation des prestations de travaux agricoles
- Conduite technique des travaux
- Maintenance de matériels et gestion des risques
- Participation à la gestion d'entreprise

## » A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

- Salariés agricoles pour toute ou partie de la formation
- Jeunes et demandeurs d'emploi en contrat de professionnalisation



## Où s'inscrire

### ► OUEST/NORD

CFTA de Montfort – 35160 Montfort sur Meu  
Tél. 02.99.09.02.33 - courriel : [cfta.montfort@mfr.asso.fr](mailto:cfta.montfort@mfr.asso.fr)

### ► SUD-OUEST

Maison Familiale Rurale Val de Garonne – 82700 Escatalens  
Tél. 05.63.25.14.14 - courriel : [mfr.escatalens@mfr.asso.fr](mailto:mfr.escatalens@mfr.asso.fr)

### ► OUEST/SUD

Maison Familiale Rurale – 17700 Saint Germain de Marencennes  
Tél. 05.46.07.10.01 - courriel : [mfr.st-germain-marencennes@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-germain-marencennes@mfr.asso.fr)

### ► SUD-EST

Maison Familiale Rurale Mozas – 38300 Bourgoin Jallieu  
Tél. 04.74.93.14.38 - courriel : [mfr.mozas@mfr.asso.fr](mailto:mfr.mozas@mfr.asso.fr)

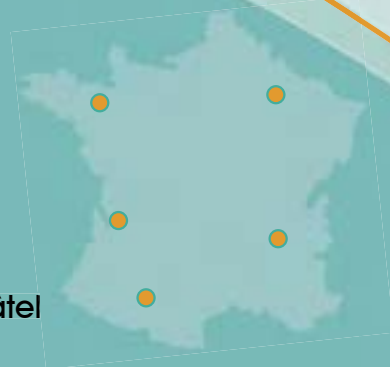
### ► EST

Maison Familiale Rurale de Vigneulles – 55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel  
Tél. 03.29.89.30.34 - courriel : [mfr.vigneulles@mfr.asso.fr](mailto:mfr.vigneulles@mfr.asso.fr)

La certification professionnelle de technicien-gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles est inscrite à l'initiative de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires au Répertoire national de la certification professionnelle – RNCP - arrêté du 17 juin 2011 du Ministère du Travail et de la Santé, apprentissage et formation professionnelle



ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES



# GPEC : la place des équipements de protection individuelle dans les entreprises de travaux

La protection et la sécurité des hommes sont des préoccupations récurrentes dans l'organisation de l'entreprise de travaux. L'un des moyens de maîtriser les risques est l'utilisation des équipements de protection individuelle, les EPI. Il se trouve que sur ce sujet, la réglementation est relativement dense mais largement sous-estimée.

Mise à disposition, port effectif, état de conservation, utilisation des notices d'instruction font parties de la panoplie des obligations de l'employeur en matière d'équipement de protection individuelle. Afin de dresser un état des lieux des pratiques professionnelles autour des EPI, l'étude régionale GPEC de l'Union régionale entrepreneurs des territoires de Midi-Pyrénées liste les premiers enseignements tirés de diagnostics menés dans une vingtaine d'entreprises de la région.

## Prévention des risques : penser protection collective avant protection individuelle

La question des équipements de protection individuelle (EPI) dans les entreprises de travaux agricoles relève de la thématique plus large de la politique d'hygiène et de sécurité, de même que des obligations et des comportements professionnels en matière de prévention des risques. Ainsi, l'utilisation effective de l'EPI dans l'entreprise dépend souvent de l'évaluation des risques, centrée autour du document unique.

En ce qui concerne les moyens de protection, ils relèvent de deux échelles : collective (exemple : visière protectrice intégrée à la perceuse à colonne), et individuelle (exemple : protections auditives), à savoir les EPI.

Concernant ces derniers, la réglementation est très précise : le port des EPI est mis en place lorsque toutes les autres mesures d'élimination ou de réduction des risques sont inexistantes ou sont jugées inefficaces. En effet, les mesures de protection collective doivent être privilégiées par rapport aux mesures de protection individuelle.

Ainsi, les EPI sont un des moyens de protection face à l'exposition à un risque, mais ils constituent le dernier recours dans une entreprise, dans le cadre de la prévention, si la suppression du risque ou la mise en place d'une protection collective n'a pu être effective. En revanche, il n'existe pas d'EPI pour tous les risques. Alors, la mesure de prévention peut viser une organisation, une méthode de travail, des consignes de sécurité...



© M. Desailvres

## La mise à disposition est une chose, le port effectif en est une autre

La question des EPI dans les entreprises de travaux renvoie aux principales obligations des employeurs. L'une de celles-ci consiste en la mise à disposition des EPI auprès des salariés. Cette mise à disposition s'entend bien évidemment à titre gratuit et personnel. Elle se fait généralement avec une attestation de remise au salarié contre signature.

À ce titre, il appartient à l'entreprise d'effectuer le bon choix des équipements. Ce choix résulte d'une

## Le choix des EPI – une obligation réglementaire

*Cette réflexion d'adéquation entre le risque, la zone à protéger et l'EPI est exigée par la réglementation. En effet, selon le Code du travail, les EPI doivent être choisis, afin d'être adaptés et appropriés à la nature des travaux à accomplir. Au-delà de cette exigence, plus la protection d'un EPI est élevée, plus ce dernier sera rigide, et/ou inconfortable, et/ou lourd... Le choix d'un EPI allant au-delà de la protection nécessaire peut être source de gênes et de risques supplémentaires envers les travailleurs, point également rejeté par la réglementation française. Ainsi, les EPI doivent assurer une protection adéquate contre les risques encourus.*



évaluation et analyse des risques, à savoir « des EPI nécessaires et appropriés au travail à réaliser ».

Ainsi, le choix d'un EPI au sein d'une entreprise est justifié par l'exposition à un risque, qui ne peut être supprimée ou encadrée par une mesure de protection collective. Certes, selon la zone exposée aux risques, le type d'EPI peut être très rapidement défini : les gants pour les mains, les chaussures pour les pieds, la combinaison pour le corps, un masque pour les voies respiratoires, des lunettes pour les yeux...

### L'élément indissociable de l'EPI : la notice d'instruction

La notice d'information appelée notice d'instruction est un élément indissociable de l'EPI. Elle est pourtant négligée par l'entreprise et les utilisateurs. La notice d'instruction reprend une multitude d'informations, dont l'employeur et les utilisateurs doivent avoir connaissance. Notamment, les instructions de stockage, d'emploi, de nettoyage, d'entretien, de révision et de désinfection sont des informations clés permettant une utilisation et un maintien de l'EPI en conformité avec les exigences du fabricant. Au-delà de nombreux éléments, la date ou le délai de péremption des EPI ou de certains de leurs composants permet une gestion au sein de l'entreprise.

La réglementation exige que les EPI soient en état de conformité avec les règles techniques de conception et de construction applicables y compris au regard de la notice d'instruction. Par ailleurs, la notice d'instruction des équipements de travail et moyens de protection doit être tenue à la disposition de l'inspection du travail et des services de prévention de la MSA. Au-delà de la méconnaissance de ces obligations, il est souligné le manque en matière de conservation documentaire au sein des entreprises de travaux agricoles.

### La définition des EPI

« Tout équipement destiné à être porté ou tenu par le travailleur en vue de le protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé au travail, ainsi que tout complément ou accessoire destiné à cet objectif », définition, directive 89/656/CEE du Conseil, du 21 décembre 1989.

Enfin, les EPI mis à disposition doivent être conformes. Ce point important est prolongé par l'obligation faite à l'entreprise de vérifier le bon fonctionnement et l'état hygiénique satisfaisant des équipements par les entretiens, réparations et leurs remplacements si nécessaires.

Au-delà du choix, le casse-tête de l'employeur en matière d'équipement de protection individuelle est d'en assurer l'utilisation effective. L'enquête menée dans une vingtaine d'entreprises de travaux agricoles de la région Midi-Pyrénées démontre qu'une petite moitié seulement des employeurs estime que les EPI sont portés par leurs salariés. Lorsque la question porte sur les raisons du non-port, le seul « facteur négligence » concerne près de 44 % des réponses. Enfin, autre chiffre marquant : le risque pour lequel le port des EPI est le moins respecté, avec un taux de 81 % de réponses négatives, concerne les chaussures de sécurité.

Le lien fait entre l'EPI, le travailleur et l'obligation faite d'en assurer le port passe en premier lieu par l'information envers les utilisateurs. Cet aspect nécessite également une phase de formation, d'entraînement au port mais aussi la réalisation des consignes visant les conditions de mise à disposition, d'utilisation, d'entretien et de stockage des EPI, devant être respectées par les travailleurs.

Nelly Desavires, UR EDT Midi Pyrénées ■

## Actualités forestières

### Intervention de la Fédération pour les ETF aquitains

Les entreprises de travaux forestiers du massif des Landes de Gascogne enregistrant une baisse importante de leur activité, la Fédération a demandé, en mai, à la Caisse centrale de la MSA et au ministère de l'Agriculture des mesures d'accompagnement (report sans pénalités et prise en charge des cotisations sociales). Nous avons obtenu qu'une enveloppe du Fonds de Solidarité des Crises Agricoles permette aux entrepreneurs de bénéficier de plans de paiement échelonnés. De plus, les entrepreneurs intéressés pourront également obtenir des prises en charge de cotisations sociales sur les crédits d'action sanitaire et sociale de la MSA. Les demandes d'aides (échancier de paiement + prise en charge) sont à déposer directement auprès des caisses de MSA.

### Chantiers PEFC : la démarche qualité des ETF est opérationnelle

Les entrepreneurs intéressés par ces marchés PEFC pourront se connecter sur le site [www.qualiterritoires.org](http://www.qualiterritoires.org) (rubrique : ETF – Gestion durable de la forêt) pour télécharger le dossier d'engagement et le transmettre complété à QualiTerritoires dès que les instances de PEFC France l'auront validé. Ce devrait être le cas mi-septembre. En retour, les candidats recevront un certificat d'engagement et apparaîtront dans la liste publique des entreprises engagées (liste présente sur le site de QualiTerritoires). Ces deux points permettront ainsi aux entrepreneurs de travaux de garantir à leurs clients certifiés PEFC le respect de leurs propres cahiers des charges PEFC « propriétaires » et « exploitants ». Le tarif de cette démarche est de 60 euros/an. Ce coût inclut l'organisation et la réalisation des contrôles (3 % par an), la délivrance d'un certificat d'engagement annuel et la publicité de l'entreprise sur le site internet QualiTerritoires. Les entrepreneurs engagés dans cette démarche pourront, en contactant PEFC Région, utiliser un logo PEFC dans leurs outils de communication.

### Vente d'engins d'exploitation forestière 2011

Selon l'enquête annuelle du FCBA auprès des constructeurs et distributeurs en France, 278 engins neufs ont été vendus en 2011. En comparaison, 177 et 151 engins neufs ont été vendus respectivement en 2010 et 2009. Résultats détaillés : 51 déboucheurs, 134 porteurs, 93 abatteuses et 30 têtes de



ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES

# Infos EDT

## 0 820 20 06 47

Service d'information juridique  
(prix d'un appel local)

bûcheronnage. Les tracteurs agricoles équipés forestiers sont exclus de l'enquête tout comme les déchiqueteuses à plaquettes forestières.

### Relations avec les organismes de crédit-bail

Suite à une réunion avec le Bureau du développement économique du ministère de l'Agriculture concernant le financement par crédit-bail des matériels des entrepreneurs, nous vous remercions de nous faire remonter les éventuels problèmes rencontrés (durée de constitution du dossier de demande de subvention, non-répercussion immédiate de la subvention sur les loyers, remboursement des intérêts calculé sur un montant comprenant la subvention...). Contact FNEDT : M. Helou / 01 53 91 44 89 / [te-helou@e-d-t.org](mailto:te-helou@e-d-t.org)

### Nouveau président au Cibe

M. Bruno De Monclin, représentant la Fédération des Propriétaires Privés, a été élu président du Comité interprofessionnel du bois énergie ([www.cibe.fr](http://www.cibe.fr)) pour un mandat de 3 ans lors de l'Assemblée générale du 14 juin. M. François Pasquier, vice-président de la Fédération, a été réélu dans le collège « Première et seconde transformation, négociants et recycleurs de bois, sociétés productrices de combustibles ». Notre Fédération participe activement à la commission Approvisionnement.

### Colloque Cibe à Toulouse

Il aura pour thème « Collectivités territoriales et professionnels : coopération incontournable pour développer le bois-énergie » et se déroulera à Toulouse le 9 octobre prochain.

### Les chiffres de la forêt française

Le mémento « La forêt en chiffres et en cartes » édition 2012 rassemble dans 28 pages les principaux chiffres, cartes et informations sur la forêt française issus des campagnes d'inventaire 2007 à 2011 de l'IGN. Il est téléchargeable sur [www.ign.fr](http://www.ign.fr)



## Actualités agricoles

### Récolte en hausse des céréales, baisse de la récolte de vin

À fin juillet, les conditions climatiques humides, qui n'ont pas facilité la récolte, laissent présager un bon rendement des céréales à paille pour 2012, selon une note d'Agreste avec des interrogations sur la qualité. La récolte de blé tendre, prévue à 36,6 Mt, augmenterait de 8 % par rapport à 2011. La récolte de blé dur atteindrait 2,4 Mt soit 11 % de plus que la moyenne 2007-2011. L'orge est estimée à 11,3 Mt, soit +6 % que les cinq dernières années. Pour le triticale, le rendement s'annonce record avec 2,4 Mt. Si les récoltes s'annoncent plutôt bonnes, le pressage de la paille aura donné du fil à retordre aux entreprises en raison de pluies persistantes. La récolte de vin serait de 44,1 millions d'hectolitres pour 2012, selon les prévisions établies au 1<sup>er</sup> août par le ministère de l'Agriculture. La récolte 2012 s'annonce comme la plus petite des 25 dernières années.

### Retour du ciseau des prix en France

Les producteurs craignent un nouvel « effet ciseau » des prix comme en 2007-2008 avec des prix de vente en baisse et des coûts de production en hausse. Les représentants des éleveurs ont demandé aux transformateurs et à la grande distribution de répercuter sur leurs prix de vente la hausse des prix de l'alimentation animale, qui arrive avec la flambée du prix des céréales. Selon le pôle animal de Coop de France, cette « *répercussion de la hausse des coûts de production représenterait : 2 centimes d'euro pour une tranche de jambon cuit supérieur, 7 centimes d'euro pour une côte de porc, 56 centimes pour un rôti d'un kilo* ».

### Révision de la fiche métier conduite d'engins

La fiche Rome (répertoire opérationnel des métiers) A 1101 recouvre la conduite d'engins agricoles et forestiers en entreprise et en exploitation. La Fédération nationale et Pôle emploi ont entrepris de passer au tamis la fiche qui recouvre le premier métier agricole. C'est l'un des résultats du projet « image des métiers » lancé par la Fédération et l'un des engagements pris au dernier Congrès national EDT. Ce travail participe à une meilleure adéquation entre les offres et les demandes d'emploi. Sur le seul champ des appellations, la discussion a été longue et argumentée. En agricole : Chauffeur de machines agricoles, Conducteur de tracteur, Conducteur d'engins d'exploitation agricole, Conducteur d'automoteur


 ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES  
**Infos EDT**  
**0 820 20 06 47**  
Service d'information juridique  
(prix d'un appel local)

de récolte, Conducteur de bras d'accotement (épaureuse), Conducteur de tracto-benne, Conducteur de machines à vendanger, Tractoriste agricole, Conducteur de pulvérisateur, Conducteur d'engins de manutention, Opérateur d'épandage, Conducteur de matériel de semis. En forestier : Conducteur d'abatteuse, Débardeur, Débardeur forestier, Conducteur d'engins d'exploitation forestière, Conducteur d'engins de débardage, Conducteur d'engins forestiers, Tractoriste forestier, Pilote de machines d'abattage. Les travaux vont se poursuivre à l'automne.

### Terminologie des emplois métiers en travaux agricoles

La Commission européenne lance des travaux sur la terminologie en matière de compétences/emploi/métiers. La Ceettar participe au groupe de référence « agriculture » sur la définition précise des métiers/activités au sein des entreprises de travaux agricoles.

### Remboursement de TIPP sur 2011

À mi-juillet, les services du ministère de l'Agriculture confirmaient que la procédure de remboursement partiel de TIC de 5 centimes du litre avait débuté en avril et les premiers remboursements après instruction des demandes, sont intervenus à compter de juin.

### Le Sénat propose une feuille de route pour la révision des valeurs locatives

Les opérations de révision des valeurs locatives des locaux professionnels, décidées par la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010, vont reprendre selon la Commission des finances du Sénat. La première étape, dès la discussion de la loi de finances rectificative en juillet 2012, permettrait d'apporter aux mécanismes de révision actuels les adaptations indispensables à la poursuite des opérations concernant les locaux professionnels. La seconde étape devra être franchie lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2013. Elle aura pour objectifs de renforcer le rôle des collectivités territoriales volontaires dans le contrôle de l'assiette de la taxe foncière, en développant les partenariats avec l'État, et surtout, d'engager la révision des valeurs des locaux d'habitation.

### Le marché mondial de la machine agricole

Lors de la présentation Eima International, qui se déroulera à Bologne du 7 au 11 novembre, le président du syndicat italien de la machine agricole

a dressé le paysage mondial du secteur. À la fin de l'année 2011, l'Inde a enregistré des ventes de tracteurs de plus de 30 ch jusqu'à 470 000 unités pour une augmentation de 20 % par rapport aux ventes de l'année précédente, les ventes en Chine ont atteint 350 000 unités pour une augmentation de 9 %, les ventes américaines ont augmenté à 168 000 unités soit une hausse de 2 %, l'augmentation pour l'Europe occidentale s'établit à 13 % à 162 000 unités, 37 000 unités pour la Russie pour une hausse de 76 %, et 60 500 pour la Turquie pour un gain de 68 %. L'augmentation de ces dernières années au Brésil a été suivie par un déclin naturel de 7 % en raison du nombre extrêmement élevé de tracteurs immatriculés, 52 300 unités.

### Le machinisme s'organise au niveau mondial

Agrievolution regroupe la Cema, représentant l'industrie européenne des machines agricoles, ainsi que ceux des fabricants au Brésil, la Chine, la Corée du Sud, le Japon, l'Inde, la Russie, des États-Unis et la Turquie. Massimo Goldoni, l'un des signataires de l'accord pour la Cema en tant que vice-président, a expliqué que « *la mondialisation des marchés oblige à un suivi beaucoup plus attentif des machines agricoles dans les différents domaines du monde. Et puis il y a des questions d'intérêt commun pour toutes les associations de fabricants telles que, par exemple, les normes de sécurité et la compatibilité des travaux agricoles avec l'environnement, ainsi que des modèles de développement économique dans toutes les régions du monde qu'exige l'évolution des machines. C'est ce qui explique pourquoi il est stratégique pour les associations de constructeurs d'entretenir des relations, non pas en termes de concurrence, mais pour la coopération.* »

### Les grands groupes et leurs sous-traitants

Une étude réalisée par l'Observatoire de la performance des PME/ETI (CA de 15 à 500 millions d'euros) révèle que 80 % des donneurs d'ordre font pression sur les prix, 60 % sur la qualité, 54 % sur les délais 38 % sur les délais de paiements et 23 % demandent des ristournes supplémentaires.

### Trois conditions font du déchet un sous-produit

Mêmes si les boues d'épuration sont valorisées, elles demeurent des déchets souligne la Cour de cassation dans un arrêt rendu le 26 juin dernier sur le champ d'application de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

La cour a examiné une affaire opposant la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, qui utilisait des boues provenant de la station d'épuration de la ville de Bourg-en-Bresse pour revégétaliser le site, aux douanes qui avait émis un avis de mise en recouvrement de la TGAP.

La jurisprudence communautaire indique « *qu'il convient de circonscrire la qualité des sous-produits aux situations dans lesquelles la réutilisation d'un bien, d'un matériau ou d'une matière première n'est pas seulement éventuelle, mais certaine, sans transformation préalable, et dans la continuité du processus de production.* » Trois critères cumulatifs sont ainsi exigés pour en faire un sous-produit : avoir un projet de réutilisation, pas seulement la volonté de s'en défaire, ne pas faire l'objet d'une transformation préalable incompatible avec la définition de sous-produit et entrer dans un processus de production.

### La rénovation des installations d'assainissement non collectif

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, pour toute nouvelle construction, le propriétaire doit joindre à sa demande de permis de construire une attestation de conformité de son projet d'installation d'assainissement non collectif, dans le cas où son projet de construction est accompagné de la réalisation d'une telle installation. Dans l'ancien, la réhabilitation se concentre sur les installations qui présentent un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution pour l'environnement. Ainsi, les propriétaires doivent s'engager à réaliser les travaux de réhabilitation nécessaires dans les quatre ans qui suivent le contrôle. Le vendeur d'un logement équipé d'une installation de ce type doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente. Des aides financières encourageront l'amélioration des installations : l'éco-prêt à taux zéro, 800 millions d'euros des Agences de l'eau, les Conseils régionaux, les Conseils généraux et l'Agence nationale de l'habitat.

### Ruralitic 2012 à Aurillac les 12 et 13 septembre

La 7<sup>ème</sup> édition du Forum Ruralitic « TIC et Terri-toires » est placée sous le signe de la création de richesse, ou comment, à quelles conditions et grâce à quels équipements et dynamiques partenariales les TIC peuvent créer ou maintenir de l'activité économique et de l'emploi en zones rurales.

Le président de la République a pris l'engagement durant la campagne de couvrir intégralement « *la France en très haut débit d'ici à dix ans* ». Si 99 % de la population est couverte par des réseaux ADSL, environ la moitié n'a pas accès aux services qui nécessitent au moins 6 Mb/sec. En outre, plus de 40 % de la population, localisée sur 90 % du territoire, ne sera pas couverte par l'initiative privée en matière de couverture numérique par la fibre.

## ETF Lionel Guittet : le débardage avant tout

Passionné de matériel forestier, Lionel Guittet a pu développer son activité au rythme des reprises successives depuis son installation en 2005. Il a choisi de se spécialiser dans les prestations de débardage, valorisant la flexibilité de déplacement de son parc sur un secteur étendu.

Le 26 juillet, Lionel Guittet s'active en forêt de Mayenne. Après avoir lâché deux grumes dans la zone de stockage, il descend de son débusqueur, et nous fait rapidement savoir que cette journée n'est pas comme les autres. Il s'impatiente de recevoir le coup de téléphone qui lui signifiera l'acceptation d'une offre de reprise qu'il a faite un mois plus tôt. À la clé, l'arrivée d'un troisième engin de débardage qui lui permettra d'assurer sereinement l'exécution des travaux pour l'ensemble de la clientèle.



Lionel Guittet, spécialiste du débardage.

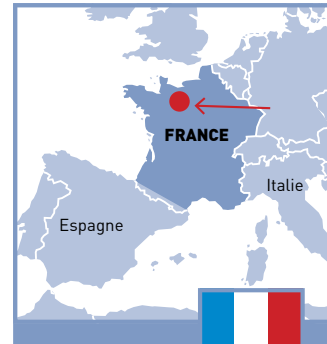
### Une croissance opportuniste

Pour débiter son activité, en 2005, Lionel Guittet saisit l'opportunité de reprendre l'entreprise de Jean-Claude Boulet. Débusqueur, camion et clientèle changent de main. Si certains organismes financeurs prennent peur à la vue du tracteur accusant déjà plus de 15 000 heures d'utilisation - une réaction

que l'entrepreneur attribue à l'amalgame avec les tracteurs agricoles - l'entreprise de travaux est finalement créée le 5 septembre de cette même année. Le premier débusqueur, un John Deere 548 D, restera deux ans dans l'entreprise avant d'être remplacé par un 548 GIII neuf. « Il a fallu être opérationnel très vite car le cédant avait 40 ans de métier derrière lui. D'un autre côté, le rythme de croisière a ainsi été atteint

rapidement » concède l'entrepreneur.

Pour être opérationnel immédiatement, il peut alors compter sur une première expérience dans le domaine, trop courte toutefois aux yeux de la loi pour prétendre à la reprise. Elle exigera une formation BPA Travaux forestiers à la MFR de Pointel même si le métier est connu : « Je suis issu d'une famille d'entrepreneurs » explique Lionel Guittet, dont le père était entrepreneur forestier. L'un de ses deux frères est par ailleurs entrepreneur de travaux agricoles à une vingtaine de kilomètres. Quant



L'entreprise de Lionel Guittet est située près de la Ferté-Macé (61). Elle assure une prestation de débardage sur un large secteur qui s'étend des limites de la Bretagne, à l'ouest, jusqu'aux portes de Paris. Au nord, l'entrepreneur se déplace jusqu'en Seine-Maritime, alors que la région d'Angers représente la limite sud de son secteur d'activité. L'entreprise emploie actuellement un salarié, et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 235 000 euros pour cette seule activité de débardage.

au second, Alexandre, il a rejoint l'entreprise de Lionel



Une diminution de la concurrence participe aux relations saines entre entrepreneurs du secteur géographique.

### Le parc de matériels lors de la visite

- 2 débardeurs John Deere 548 GIII
  - 2 portes engins avec tracteurs Renault et Man
  - 2 fourgons Ford Transit
  - 1 tracteur Massey Ferguson 165
  - 1 fendeuse à bois
- Et, depuis le 16 août 2012 :
- 1 débardeur 548 GIII
  - 1 porte-engin Scania 420
  - 1 fourgon Citroën C15

après une seconde reprise intervenue rapidement. En effet, deux mois après le renouvellement du premier débusqueur, un confrère contraint de cesser son activité, cède alors à Lionel Guittet son entreprise de débardage, comprenant une nouvelle fois tracteur (récent, 400 heures au compteur) camion et clientèle.

### Un rayon d'action étendu

La clientèle a systématiquement suivi le repreneur lors des deux acquisitions successives. « *Je me dis que lorsqu'on travaille bien, ça suit. Jusqu'à présent, je n'en ai pas perdu donc...* » Elle est composée essentiellement de scieurs, et quelques exploitants forestiers ; au total, une dizaine de clients. « *Au début, j'arrivais à prendre un mois de vacances ; aujourd'hui, prendre une semaine s'avère difficile. Je garde donc ma clientèle bien définie, mais suis contraint de refuser quelques demandes en saison.* » L'entrepreneur note une baisse



Disposer d'un porte-engin par débusqueur permet actuellement un maximum de flexibilité.

continue de la concurrence sur son secteur. « *Je n'ai qu'un seul concurrent sur Le Grais (commune de l'Orne où est installée l'entreprise) lequel dispose de 3 ou 4 tracteurs. Il me semble que la mise de départ pose problème aux jeunes souhaitant s'installer.* » On notera que Lionel Guittet et ce concurrent s'entraident régulièrement ; un reflet des relations saines qu'il semble entretenir avec les entrepreneurs du secteur, elles-mêmes probablement facilitées par cette concurrence décroissante.

En moyenne, chaque débardeur traite une centaine de mètres cubes par jour. Avec une amplitude importante liée aux différents massifs concernés : « *à l'extrême, de 21 à 400 m<sup>3</sup>/jour.* » La grande majorité des grumes est manipulée par la pince ; le treuil étant utilisé uniquement pour le câblage en bord de route ou les accès réellement difficiles. « *Des situations relativement peu courantes pour l'entreprise* » explique Lionel Guittet, pour qui la participation des heures de câblage au chiffre d'affaires n'est toutefois pas négligeable.

### La flexibilité comme objectif

L'entreprise dispose actuellement de deux camions porte-engins, soit un par débardeur. Une obligation selon l'entrepreneur : « *Nous*

*avons essayé avec un seul, mais cela ne s'est pas révélé judicieux en raison du secteur étendu, explique l'entrepreneur. On se déplace, c'est probablement ce qui fait notre force* » poursuit-



Tout l'outillage et l'équipement de qualité pour l'entretien de vos forêts et vos loisirs

**SPECIAL** plantation et élagage

Réf. 3302

Réf. 4385

Réf. 2042

Réf. 2050

Réf. 2708

Réf. 3581

Réf. 2102-001

Réf. 10F 6.1

ZIMMER - Domaine La Bruyère - 57690 ZIMMING  
 Tél. : 03 87 90 30 22 ou 03 87 90 32 22 - Fax : 03 87 90 36 04  
 e-mail : zimmer@zimmersa.com

**Une gamme complète :**  
 - sur notre boutique [www.zimmersa.com](http://www.zimmersa.com)  
 - dans notre catalogue 2011/2012, offert sur demande





Le parc est constitué de deux - bientôt trois - débusqueurs identiques.

il, rappelant les bienfaits de l'autonomie permise par la présence d'un porte-engin pour chaque débardeur. Au-delà de 1h30 de route, les couchettes situées dans les cabines permettent alors de loger le conducteur.

Depuis 1 an et demi, le chef d'entreprise a fait l'acquisition d'un dépôt de 3 000 m<sup>2</sup> à la Ferté-Macé. Ce dépôt permettra désormais de faire du bois de chauffage, lorsque le temps ne se prête pas au débardage. Une activité complémentaire qui vise à ce seul objectif :

« Quand on en fait, ce n'est pas bon signe pour l'activité globale, car cela signifie que les engins de débardage sont inactifs... » rappelle le chef d'entreprise. Le large secteur géographique permet toutefois de limiter les jours non consacrés au débardage : « Je sais que s'il pleut par chez nous, on peut aller bosser dans l'Eure ou l'Eure-et-Loir » explique Lionel Guittet.

### Avant la troisième reprise

Finalement, le nouveau dossier de reprise déposé

début juillet sera accepté en fin de journée ce 26 juillet. Le troisième salarié que Lionel embauchera est un ancien collaborateur de son frère Alexandre. À défaut d'être réellement expérimenté en débardage, celui-ci dispose de tous ses permis. « Dans un sens, je préfère cette situation : celui qui me dit qu'il connaît tout me fait davantage peur » justifie le chef d'entreprise, qui poursuit : « le 16 août, nous allons donc passer à trois. Et encore une fois, c'est le départ en retraite d'un collègue qui

aura permis de développer l'entreprise ». Lionel a choisi d'acquérir, en plus du fourgon et du troisième débusqueur identique aux deux autres, le troisième porte-engin par crainte de perdre en liberté d'exécution, « Je n'envisage pas de me séparer du troisième ensemble de transport pour le moment. Mais si à l'avenir c'est possible, je le ferai. »

Cette fois pourtant, l'entrepreneur ornais ne reprend pas la clientèle du cédant. « Ça ne passerait pas. Je vais gagner du volume de travail avec un client actuel et un exploitant qui lui est lié. » Le chiffre d'affaires pourrait donc croître de 90 000 euros l'année prochaine, puis davantage lorsque les choses seront en place. Quand à la participation de l'activité bois de chauffage dans le chiffre d'affaires, elle n'a pas encore pu être évaluée : « c'est aussi la première année, et nous n'en avons pas encore vendu » explique Lionel Guittet. Qu'importe, c'est réellement le débardage qui suscite son intérêt.

**Guillaume Le Gonidec** ■



Le débusqueur en action dans la forêt de Mayenne.

# N'attendez plus pour prendre la bonne décision.

COMMANDEZ MAINTENANT

Séries 700i

COMMANDEZ MAINTENANT

Séries 800i

COMMANDEZ MAINTENANT

Séries 900i

COMMANDEZ MAINTENANT

5430i



RENDEZ-VOUS

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE



JOHN DEERE

## Patrick Tubert, le recyclage de A à Z

Après les déchets verts et bio-déchets, Patrick Tubert crée une déchetterie professionnelle, notamment pour valoriser ce qui transite dans ses 320 caissons. À terme, la méthanisation pourrait achever le cycle... d'investissements.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Patrick Tubert a fait sienne la maxime attribuée au savant Lavoisier (1743-1794). Passée dans les chargeurs, broyeurs, cribleurs, épandeurs de la Sarl Tubert Environnement, la maxime s'est quelque peu transformée. « De la terre à la terre, en passant par... Tubert » : la devise ne figure ni sur le papier à en-tête de l'entreprise, ni les pare-soleil des quelques dizaines de chargeurs, camions et autres véhicules aux couleurs de la société. Mais c'est bien elle qui anime notre entrepreneur depuis une vingtaine d'années : le recyclage sous toutes ses formes et jusqu'à la valorisation ultime. L'entreprise est-elle même le fruit d'un recyclage opéré par Patrick Tubert lorsqu'il intègre en 1993 la Sarl créée par son père en 1954. Jusque-là,



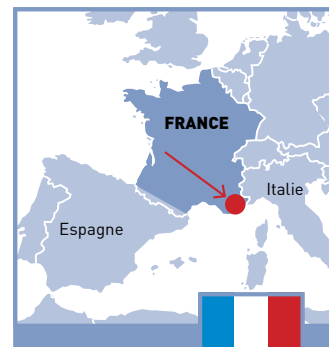
Patrick Tubert : « La déchetterie professionnelle sera aussi une vitrine du savoir-faire que peut développer une PME comme la nôtre. »

l'entreprise était spécialisée dans les travaux viticoles : arrachage, préparation de sols, vendange, épandages organiques. Une activité s'inscrivant dans la logique de l'exploitation viticole fa-

miliale, toujours active. La maîtrise autant que le volume d'activité dans le secteur de l'épandage de produits organiques (25 000 t/an à l'époque) constitueront le pont avec la future activité de traitement des déchets verts et la première amorce d'un recyclage d'activité.

### Objectif zéro déchet

L'interdiction de mise en décharge des déchets verts au début des années 2000 crée un besoin et une nouvelle activité : le compostage. Patrick Tubert investit alors dans une plate-forme couvrant 6 ha, avec tout ce qu'il faut de matériel pour acheminer, trier, broyer, cribler, assembler, peser. Les déchets affluent des collectivités, des entreprises spécialisées dans l'environnement et des professionnels (paysagistes...) avant de repartir



La Sarl Patrick Tubert Environnement est basée à Elné (66) où elle exploite une plate-forme de compostage et de recyclage de biomasse et de bois, et prochainement une déchetterie professionnelle. Son savoir-faire dans la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets s'étend sur plusieurs départements et régions grâce à sa flotte de broyeurs, chargeurs, caissons et camions. L'entreprise a conservé son activité d'origine de travaux viticoles. Elle emploie 25 personnes.

à la terre sous forme de compost, non sans avoir transité dans un matériel maison (caisson, épandeur). « Nous avons investi dans un crible à étoiles assurant la séparation des plastiques par aspiration, explique Patrick Tubert. Cet équipement nous permet de transformer et de valoriser 98 % des déchets verts entrants ». Cette préoccupation de la valorisation ultime est doublement légitime. D'abord parce qu'elle maximise le chiffre d'affaires. Ensuite parce qu'elle diminue d'autant les charges inhérentes au traitement de la part de déchets non recyclés au sein de l'entreprise. Traiter les déchets, c'est en devenir propriétaire, y compris de la partie éventuellement non recyclable. Côté com-



Avec sa flotte de broyeurs mobiles, Tubert Environnement va au-devant des différents gisements de déchets.

postage, avec 98 % de rendement, l'entreprise Tubert a le bon ratio. Ce qui pêche, c'est davantage la valorisation finale du produit, qui en prime immobilise la matière et les surfaces durant 6 à 8 mois. Il faut aussi rentrer bon an mal an 5 000 t de fruits et légumes pour compenser le faible taux d'humidité des déchets verts collectés. L'activité génère une production stabilisée autour de 3 500 t/an de compost.

### Bois énergie

Matière première difficile, le bois énergie recèle, en volume et en prix, d'autres perspectives. À l'aube du troisième millénaire, le bois énergie s'offre en effet un retour de flamme et les premières chaufferies collectives installées dans les Pyrénées-Orientales commencent à fumer. Mais la plaquette forestière n'est pas le fort du département et a fortiori de l'entreprise Tubert. L'entrepreneur transforme néanmoins une partie de l'aire de compostage en aire de tri et de conditionnement des bois non traités de classe A (palettes, cagettes...), à raison de 6 000 t/an, mais aussi de classe B, c'est-à-dire les bois traités avec des matières non dangereuses (bois peints, bois de démolition...) et à raison de 7 000 t/an. L'entreprise reste fidèle à sa logique : être toujours moins sélective à l'entrée pour apporter une solution au maximum de clients, tout en se préoccupant, bien évidemment, de la valorisation. Côté débouchés, Patrick Tubert tire profit d'une évolution de la réglementation, autorisant une intégration plus importante des fragments de bois de classe B dans les panneaux agglomérés. Les clients sont français, espagnols et italiens. Déferraillage, broyage :



Les bois de classe A ont un débouché tout trouvé auprès des chaufferies. Comme pour le vin, l'entreprise réalise des assemblages pour livrer un produit conforme aux cahiers des charges.

traitement de ces bois passe là aussi par du matériel technique, puissant et onéreux. Un calcul rapide chiffre à 5 millions d'euros le parc de broyeurs mobiles, chargeurs, camions poly-bennes, camions remorques et caissons.

### Logique de société... et de société

Tubert Environnement possède ainsi un parc de 320 caissons qui transitent avec les broyeurs mobiles sur une aire géographique s'étendant sur les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, voire au-delà. Mais dans le cadre de prestations se limitant au seul transport, l'entrepreneur voit transiter dans ses caissons des matières qui mériteraient un autre traitement que celui que leur réservent ses donneurs d'ordre. « Je n'irai pas jusqu'à dire que l'on prend goût aux déchets mais la logique de traitement et de recyclage conduit inéluctablement à voir dans chaque cargaison de la valeur ajoutée potentielle, confie l'entrepreneur. Cette observation et ce raisonnement m'ont conduit à imaginer la construction d'une déchetterie professionnelle associée à un centre de tri. »

Toujours sur la commune d'Elne, mais sur un autre site que la plate-forme dédiée au compostage et au traitement du bois, ces installations seront mises en service fin 2012, sur un terrain de 15 000 m<sup>2</sup>, dont 1 700 m<sup>2</sup>

bâties. Elles mobilisent un investissement de 1,3 million d'euros et généreront 5 à 7 emplois, portant à 25 personnes l'effectif total de l'entreprise. Carton, bois, plastique, ferraille, gravats, végétaux, verre, batteries,



Tubert Environnement se fait fort d'apporter une réponse à tous les types de déchets, tels que les souches d'arbres par exemple.

### Le parc de matériels

- recyclage : 2 broyeurs rapides Jenz 450 SV, 2 broyeurs lents Doopstadt 3060, 2 cribleurs avec Trommel Doopstadt SM 518, 1 crible à étoiles Komptech Multistar L3
- manutention : 12 chargeurs Volvo, 1 télescopique, 2 pelles Caterpillar 13 t avec pince de tri
- transport : 15 camions polybennes, 2 semi-remorques, 2 semis à fond mouvant, 1 semi-remorque porte-engin, 10 remorques poly-bennes, 320 caissons
- travaux agricoles : tracteurs de 180 ch à 250 ch, épandeur 22 m<sup>3</sup> avec table d'épandage, épandeur 8 m<sup>3</sup> avec table d'épandage (<10 t/ha), épandeur enjambeur, chargeur JCB, scrapeur 8 m<sup>3</sup>, 2 lames guidage laser



*Patrick Tubert ne renie pas ses origines viticoles et garde le souci constant d'apporter un service qualitatif et compétitif à ses confrères vigneron.*

peinture, acides, solvants : la sélectivité de Tubert Environnement n'exclut, en exagérant à peine, que les ordures ménagères, explosifs et déchets radioactifs ! Cette déchetterie privée, la première dans le département, va notamment servir les professionnels, désormais bannis des déchetteries communales. Elle sera apte à dépalettiser les produits frais en provenance de la grande distribution sinon du Marché international Saint-Charles de Perpignan. Là encore, l'entreprise va devoir trouver une valorisation à l'ensemble des sous-

produits triés, soit en interne (végétaux, bois), soit auprès de sous-traitants.

Il faut bien entendu amortir l'investissement, assumer les charges de fonctionnement et ne pas accumuler des déchets ultimes dont les volumes et le coût de retraitement pourraient déséquilibrer l'affaire. « Cette déchetterie professionnelle est la suite logique de notre engagement dans le traitement et la valorisation des déchets, déclare très sereinement Patrick Tubert. C'est la logique de notre société et de la société au sens large. Il y a aussi derrière cet investisse-

ment et ce choix la volonté de montrer que des PME comme la nôtre savent faire autre chose que du transport. Au-delà du service rendu et de l'activité générée, cette déchetterie sera aussi la vitrine de notre savoir-faire. »

## La méthanisation en observation

Tonnages, nature et répartition des déchets, prix à l'entrée, prix à la sortie : l'équation économique de la déchetterie compte de nombreuses interrogations. La gestion des déchets est également à la merci de textes réglementaires qui peuvent, d'un trait de crayon et d'un coup de tampon, faire et défaire les filières. Les exigences des clients peuvent aussi évoluer. Tubert Environnement en a fait l'expérience avec le bois énergie. La granulométrie et le taux d'humidité ne suffisent plus à caractériser un lot de plaquettes. Il faut désormais garantir un pouvoir énergétique et maîtriser le taux de cendres, sous peine de sanctions financières. Une nouvelle donne qui va contraindre l'entrepreneur à construire un bâtiment pour déjouer les aléas climatiques, en dépit du soleil

catalan et de la tramontane qui participent positivement au bilan énergétique et écologique de l'entreprise, qui brûle malgré tout pas loin de 100 000 litres de gazole par an ! Le projet de déchetterie professionnelle a trop longtemps mûri dans l'esprit de l'entrepreneur pour susciter doutes et inquiétudes.

Patrick Tubert étudie la piste d'un nouveau débouché combustible de substitution : le Scr ou combustible solide de récupération. Un assemblage de déchets divers et variés, peu nobles mais non nocifs après combustion dans des fours industriels (cimenteries). La méthanisation est une autre voie explorée par l'entreprise. « La méthanisation s'inscrirait dans la logique du compostage, mais en élargissant la palette de produits fermentescibles, souligne Patrick Tubert. Outre la production d'énergie, cette activité générerait la production de digestat qui, bien travaillé par nos soins, pourrait fournir un amendement économique aux agriculteurs du département. » En dépit du recyclage opéré par l'entreprise depuis bientôt 20 ans, Patrick Tubert n'en oublie pas pour autant ses origines. Le gisement méthanisation reste à inventorier dans un département, les Pyrénées-Orientales, qui offre a priori peu de ressources. Mais il n'y a aucun méthaniseur en service ou en projet. Alors... Il ne manquerait que le photovoltaïque pour boucler un cycle environnemental. En l'espace de quelques mois, avec l'abri bois et la déchetterie professionnelle, l'entreprise va faire sortir de terre deux nouveaux bâtiments. Mais aucun des deux ne verra sa toiture couverte de panneaux photovoltaïques. Trop simple, trop passif sans doute...

**Raphaël Lecocq** ■

## Appel à une mise en réseau des gisements de biomasse et biodéchets

Les 320 caissons de Tubert Environnement écumant principalement deux régions administratives que sont le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Mais ils poussent parfois plus loin vers l'Aquitaine ou la Provence. Partant du constat qu'un certain nombre de voyages s'opèrent à vide et que des entreprises spécialisées dans la valorisation des déchets et de la biomasse peuvent être intéressées par des achats externes de matière, Patrick Tubert réfléchit à l'opportunité de mettre en place une sorte de bourse interne aux Entrepreneurs des territoires. Chacun pourrait y consigner ses offres et ses besoins, dans un rapport gagnant-gagnant. Patrick Tubert se déclare notamment par des approvisionnements en plaquettes forestières.

En tant que responsable  
d'une coopérative agricole,  
**AGRICA** est pour moi bien plus  
qu'un assureur.

Retrouvez  
votre conseiller  
**AGRICA**

au SPACE de Rennes  
Hall 5 - Stand A29  
du 11 au 14/09

# Pour assurer ma protection

AGRICA est plus que  
complémentaire

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE



[www.groupagricar.com](http://www.groupagricar.com)

## Techniciens gestionnaires de chantier : « Une formation polyvalente et concrète pour y accéder »

Depuis octobre 2011, quatre maisons familiales et rurales et un centre de formation de techniciens agricoles dispensent l'enseignement permettant de décrocher le titre reconnu de Technicien gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles. Deux jeunes suivant leur cursus à la MFR de Mozas témoignent.

Constantin et Maël sont étudiants à la MFR de Mozas à Bourgoin-Jallieu (38). Depuis octobre dernier, ils passent quelques semaines chaque trimestre au centre de formation. Le reste du temps ils sont en entreprise. Ils suivent la formation continue Technicien gestionnaire de chantier (TGC) en entreprise de travaux agricoles dans le cadre de contrats de professionnalisation.

Constantin Heurtebise avait déjà passé un Bac professionnel agro-équipement dans cette MFR, en alternance. « *Je souhaitais rentrer rapidement dans la vie active, c'est ce qui avait déterminé mon choix vers l'alternance. Après mon Bac pro, je ne me voyais pas poursuivre vers un BTS dont les intitulés me semblaient trop centrés sur l'activité de vente ou sur la mécanique. Cette formation me permet de bénéficier d'un contrat de professionnalisation donc d'être salarié, et de suivre un cursus complet et varié mêlant mécanique, biologie, comptabilité...* »

### 150 heures de formation

Les 4 modules de 150 heures de formation sont

réalisés en période creuse, permettant aux salariés de se libérer de leurs entreprises. Pour la première promotion de la MFR de Mozas qui a engagé la formation en octobre 2011, deux modules ont déjà été suivis par les 6 étudiants – sachant qu'en formation continue, les participants sont libres de suivre tout ou partie des 4 modules. Le premier module intitulé « Maintenance et gestion des risques » avait pour enjeu de savoir gérer les risques en chantiers et en ateliers, assurer la maintenance et entretien des matériels et de prendre en compte la sécurité environnementale. Le second était consacré à la « Conduite technique des travaux » : les étudiants y ont appris comment planifier et organiser les chantiers, assurer la mise en œuvre des chantiers avec les équipements et matériels adaptés (suivi des chantiers), gérer les équipes. Cet hiver, les étudiants retourneront en formation pour se pencher sur le module « Gestion de la relation client » ; ils analyseront la prospection et la commercialisation des prestations de travaux agricoles : marketing des activités de l'entreprise, communi-



Maël et Gérard Dallay, à Poliénas (38).

tion commerciale, vente des prestations et services, veille technique et commerciale. Ils termineront par le module « Gestion de l'entreprise » qui leur donnera les bases de la gestion comptable et financière, les achats de consommables et la gestion des stocks, la gestion économique et la fonction administrative.

### Des projets d'avenir

Un vaste programme que Maël Dallay, âgé de 21 ans suit après avoir décroché un BTS agro-équipement : « *J'ai passé un BEP puis un Bac pro en mécanique travaux publics puis j'ai suivi mon BTS en alternance dans une*

*concession agricole.* » Diplômé en juin 2011, il a travaillé dans l'ETA familiale durant l'été avant de rejoindre la MFR de Mozas pour la formation TGC. « *Dans l'entreprise qui m'accueillait lors de mon BTS, j'étais au service SAV, c'était assez éloigné de la gestion des chantiers de travaux agricoles et finalement également éloigné de la fonction commerciale.* » Deux matières majeures pour le jeune homme qui compte reprendre l'entreprise de son père qui l'accueille désormais en contrat de professionnalisation. « *J'envisage de lui transmettre l'entreprise d'ici 5 à 6 ans,* explique Gérard Dallay, son père. Il

était essentiel qu'il ait des notions de gestion d'équipe, d'organisation de chantier et de comptabilité-gestion. » L'organisation des travaux et la gestion des relations avec la clientèle ont déjà été confiées à Maël dès cet été : « Il est parti sur un autre secteur gérer une équipe de saisonniers », explique son père. « J'ai la chance de pouvoir mettre en application très rapidement ce que j'apprends à l'école, reconnaît le fils. Après avoir assisté au module sur la gestion de la maintenance, j'ai pu proposer une nouvelle version améliorée des carnets d'entretien qui nous permet d'être plus efficaces à l'atelier. »

#### Voir l'entreprise sous un angle nouveau

Pour Constantin Heurtebise, la mise en pratique est parfois plus difficile : « Il a 19 ans, c'est un jeune dégourdi et très courageux mais il a beaucoup de caractère, dit de lui son patron. Mais ça lui passera avec l'âge et l'expérience, il veut bien faire c'est pour ça. C'est un bon garçon et je compte toujours l'embaucher à l'issue de sa formation. » Constantin Heurtebise admet : « Quand je suis rentré dans cette entreprise en alternance pour mon bac professionnel, j'étais très jeune et timide, je me contentais de suivre les consignes. Grâce à la formation que je suis actuellement, j'ai plus de clefs pour analyser le fonctionnement et je décèle des points qu'on pourrait améliorer dans notre façon de faire. Je vois l'entreprise sous un nouvel angle. Je suis plus à l'aise, j'apprends à m'affirmer. Toutes mes idées ne sont pas appliquées mais c'est mon rôle de faire bénéficier l'entreprise qui m'accueille de ce que je peux apprendre à l'école. »

Ces deux jeunes sont très satisfaits de cette nouvelle formation. Seule ombre au tableau : « L'organisation des semaines de cours qui empiète sur les travaux de récolte de maïs en automne. » Pour Constantin Heurtebise, la formation de TGC lui apportera un véritable avantage sur le marché de l'emploi : « Je peux prétendre à un poste plus polyvalent, je suis capable de seconder un patron. Je serai plus autonome dans l'organisation du travail et dans les relations commerciales que quelqu'un qui sort d'un cursus de mécanique ou de vente. Le fait d'avoir suivi toute ma formation en alternance me permet de présenter une première expérience professionnelle qui est un vrai avantage par rapport à quelqu'un qui sort d'une formation initiale classique. Ces 18 mois m'ont permis de quitter l'école progressivement et d'entrer dans le monde du travail plus doucement. » Pour Maël Dallay, dont l'avenir semble tout tracé : « Cette formation répond très concrètement à mes besoins. Le BTS ne m'avait pas permis d'approfondir ces points de gestion du travail et de relation commerciale. La commercialisation d'un chantier ne s'appréhende pas comme l'offre commerciale d'une concession. Les intervenants qui dispensent les cours sont proches du monde du travail, et leurs enseignements sont très facilement transposables en entreprise. J'apprécie aussi les visites d'entreprises auxquelles nous participons à chaque session de formation. Cela nous permet d'échanger sur les pratiques des uns et des autres, c'est très enrichissant. »

**Françoise Foucher** ■

# SOMMET DE L'ÉLEVAGE

**2 000 animaux**  
**1 250 exposants**  
**80 000 visiteurs**



**Le rendez-vous européen des professionnels de l'élevage**



**3-4-5**  
**Octobre**  
**2012**

  
CLERMONT-FERRAND / FRANCE

[www.sommet-elevage.fr](http://www.sommet-elevage.fr)

 @sommet\_elevage  [www.facebook.com/sommet.elevage](http://www.facebook.com/sommet.elevage)

Tél. +33 (0) 4 73 28 95 10 - [info@sommet-elevage.fr](mailto:info@sommet-elevage.fr)



## Répercuter une hausse de prix

Pas toujours facile de répercuter une hausse de prix et de défendre votre marge face à des clients qui, eux aussi, ont des impératifs économiques. Zoom sur des pratiques commerciales éprouvées pour maintenir votre rentabilité.

De nombreux chefs d'entreprises sont mal à l'aise au moment d'évoquer une hausse de tarif à leurs clients. « *Va-t-il accepter ou solliciter la concurrence ? Suis-je obligé de réduire ma marge pour garder le marché ?* » En face, le verdict tombe : « *Je regrette, mais il va falloir revoir votre offre à la baisse !* » Que répondre à un acheteur déterminé à vous faire plier ? Ce n'est pas simple. Surtout si vous tenez à le conserver comme client.

### Bien se préparer

Dans le domaine commercial, ne pas se préparer, c'est se préparer à se faire oublier ! L'annonce d'une hausse de prix ne doit pas « sortir du chapeau » de manière inattendue. Personne n'aime se voir appliquer une hausse de

prix. C'est encore pire s'il n'y a pas eu d'information préalable. Quelque temps avant l'annonce, commencez à parler à votre client des tendances de l'économie favorables aux augmentations, de la flambée des matières premières, des hausses annoncées par d'autres fabricants ou fournisseurs. Préparez vos arguments en apportant des preuves tangibles (par exemple, la copie d'une lettre d'un fournisseur annonçant une hausse). Ainsi, ne dites pas : « *les coûts du carburant ont augmenté d'environ 5 %* ». Mais plutôt, « *du fait de l'augmentation du prix du carburant, nos coûts ont augmenté de 5 % chez tel fournisseur et de 4,5 % chez tel autre* ». Vous donnerez l'impression que ce n'est pas vous qui augmentez les prix, mais que vous réa-

gissez, en bon gestionnaire, à une hausse.

### Prendre les devants

Si vous informez votre client suffisamment à l'avance, il pourra ajuster ses commandes ou trouver une alternative. Vous sentez que la hausse peut l'inciter à passer à la concurrence ? Alors, prenez les devants. Vous pouvez avoir intérêt, lors de la négociation, à proposer une alternative. Cette démarche constructive présente trois avantages :

- communiquer au client l'idée que la hausse est définitive et non négociable ;
  - tester son état d'esprit.
- Si vous lui proposez une alternative moins chère et que cela ne l'intéresse pas, c'est un bon indicateur qu'il accepte la hausse ;

• rester dans la course. Si le client accepte votre alternative meilleur marché, il vaut peut-être mieux diminuer un peu en chiffre d'affaires et en marge que de tout perdre.

### Être « pro »

Simplifiez la vie de votre client. Par exemple, si vous êtes sous-traitant, fournissez-lui un tableau avec chacune des prestations, avec l'ancien prix et le nouveau. Plus vous lui faciliterez la gestion de la hausse, plus il la mettra en place rapidement. Personne n'aime voir les tarifs augmenter, mais les hausses de prix font partie du business. Autant les gérer de façon professionnelle.

**Christophe Delestre,**  
Cerfrance Eure ■

### Objections : trouvez le bon argument !

#### 1. La comparaison non fondée

**L'objection** - Le client critique votre prix, en le comparant à celui d'un concurrent dont la prestation est différente. « *Il va falloir faire beaucoup mieux. Votre devis se situe à 2 500 euros quand votre concurrent me propose 2 100 euros.* »

**La réponse** - Votre client appuie sur un point négatif : vous êtes plus cher. Dans un premier temps, ne répondez pas par une concession sur vos tarifs, défendez votre offre. Entendez sa remarque comme une demande d'information. « *Si je comprends bien votre question, ce que vous voulez savoir, c'est si l'écart de prix est justifié. Je vais vous répondre...* » Parlez-lui de la valeur ajoutée de vos prestations.

#### 2. La comparaison fondée

**L'objection** - Votre client compare vos tarifs avec ceux d'un concurrent dont le produit est apparemment équivalent au vôtre.  
**La réponse** - Comme tout bon vendeur, vous ne devez jamais accepter le fait que votre service est identique à celui du

concurrent. Appuyez-vous sur un point de détail qui peut faire la différence. « *Je comprends, nos tarifs de récolte sont plus élevés. Cependant, j'attire votre attention sur le fait que notre parc de matériels est plus important, cela vous garantit que votre récolte sera faite en temps et en heure.* »

#### 3. La restriction budgétaire

**L'objection** - Cette fois, votre client met indirectement en cause votre prix en le rapportant à son budget. « *Je me suis fixé un budget. Votre offre est trop élevée.* »

**La réponse** - L'objection de la limite budgétaire vous place en position délicate. Vous ne pouvez pas défendre votre prestation puisqu'elle n'est pas critiquée. Il convient donc, dans un premier temps, de déterminer si l'objection de votre client est réelle, en vous montrant compréhensif. « *Je comprends votre position. Est-ce que je peux vous aider à faire modifier cette limite budgétaire, sachant que, pour avoir une prestation de qualité, le budget dont vous disposez est insuffisant.* »

# VALTRA

Individuellement Vôtre

## Avec la nouvelle génération de Série T, j'ai le choix, je décide.



- 3 transmissions
- 4 débits hydrauliques de 73L/min à 160 L/min
- Jusqu'à 9 distributeurs hydrauliques
- Guidage et autoguidage
- 2 suspensions de cabine disponibles
- 9 coloris au choix
- Pont avant à suspension pneumatique

**Valtra Série T : de 140 à 220 chevaux en version HiTech, Versu et Direct**

 **AGCO**  
Your Agriculture Company

Valtra est une marque déposée d'AGCO Corp.

[www.valtra.fr](http://www.valtra.fr)

## Une certification pour des épandeurs éco-compatibles

Sous l'impulsion de quelques constructeurs et organismes de recherche, une labellisation des matériels d'épandage est actuellement en train de voir le jour. Reprenant largement les enseignements d'un précédent projet, elle pourrait certifier aux deux partis - constructeurs et utilisateurs - la qualité de leur production.

Après un premier projet des organismes de recherche appliquée qui avait pu mettre en œuvre les déficiences des matériels d'épandage, plusieurs constructeurs ont pris l'initiative de mener un second projet pour en tirer immédiatement les conséquences, et anticiper dès aujourd'hui les contraintes environnementales qui pourraient à l'avenir conditionner cette activité. Fin 2013, les utilisateurs disposeront ainsi d'un label garantissant les performances du matériel d'épandage.

### Une suite logique

Lancé en 2007 sous l'impulsion des pouvoirs publics,

le projet Ecodéfi visait à définir des méthodologies d'éco-conception pour ces matériels dont l'utilisation est souvent critiquée. La pression était d'autant plus forte que les effluents épandus sont régulièrement assimilés à des polluants par la société. L'épandage sur des terres agricoles participe pourtant à l'amélioration de leur bilan environnemental, notamment dans le cas des boues issues de stations d'épuration. Ecodéfi a donc produit des indicateurs environnementaux utilisables pour la comparaison ou la notation des processus.

Suite logique, la certification Eco-épandage reprend largement les résul-



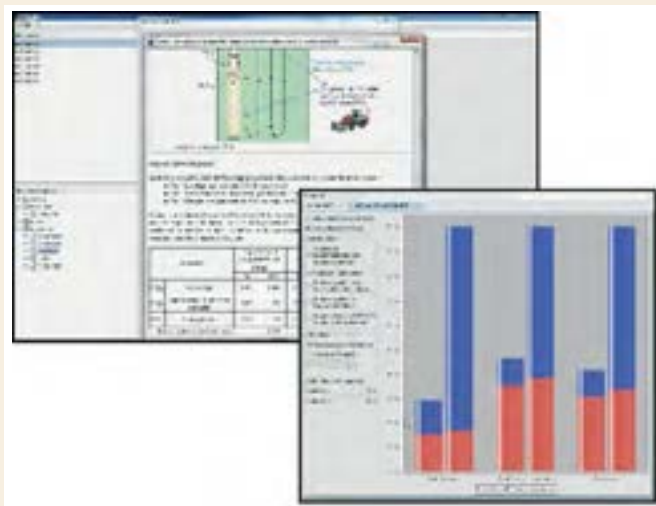
Obtenir des matériels d'épandage respectueux de l'environnement ; le but ultime de la certification qui sera présentée en 2013.

tats afin de caractériser les épandeurs d'effluents solides et liquides. Elle émane donc de constructeurs qui

souhaitent valoriser les efforts déployés pour obtenir un matériel « propre ». Le cahier des charges proposé

### acv3E : un logiciel pour tous

Le logiciel acv3E a été développé dans le cadre du projet Ecodéfi (2007 à 2011) pour analyser plusieurs scénarios caractérisés par l'utilisation de matériels spécifiques (épandeur, tracteur, camions de transport...). Outil pédagogique permettant d'expliquer au grand public les impacts et pollutions liés aux critères exposés, c'est aussi pour les constructeurs un moyen d'obtenir des ordres de grandeur des émissions de la phase logistique et épandage. Pour l'entrepreneur, ce logiciel constitue un outil d'optimisation du chantier au regard des répercussions environnementales de chaque étape : transport, maintenance, épandage... Les coûts économiques de l'épandage peuvent également être évalués. Si le logiciel n'est actuellement pas utilisable à des fins commerciales, cette éventualité n'est pas écartée. Les développeurs coupleraient alors cet outil avec d'autres services. Un futur moyen de calculer le bilan environnemental des prestations pour les entrepreneurs ?



L'outil acv3E permet de comparer les émissions de polluants liées à plusieurs organisations de chantier.

par les deux constructeurs et les organismes de recherche appliquée (Irstea, station expérimentale des Cormiers, Vetagrosup) est soumis à comité dont la FNEDT est membre. À ce titre, la profession peut donc proposer des évolutions.

### Ajouter la qualité d'épandage à la traçabilité

Lancé en novembre 2010, le projet Eco-épandage aboutira dans un an avec la création d'un label garantissant les performances agronomiques, économiques, énergétiques et environnementales des épandeurs de matières organiques. Pour Pichon et Rolland qui ont proposé le cahier des charges, c'est la perspective de convaincre les premiers acheteurs et faciliter l'introduction d'une technologie avec des données fiables et vérifiées.

De son côté, l'acheteur réduira le risque d'acquérir un matériel non au point ; ce sera pour lui l'assurance de disposer d'un matériel performant et plus facile à utiliser. « Nous avons l'obligation de traçabilité sur la quantité épandue par hectare, il y aura désormais la qualité d'épandage » explique Philippe Largeau, qui suit le dossier pour la fédération EDT. « Ce serait un complément logique à la qualification Qualiterritoires. Avec l'aspect « matériel » qui se joint aux volets fiscaux et sociaux, nous aurons bouclé la boucle. À notre disposition, tous les éléments pour garantir aux clients que nous effectuons une prestation de qualité ».

### Un critère d'aide à l'investissement

Enfin, le label va aussi permettre aux pouvoirs publics de mieux cibler le subventionnement en intégrant

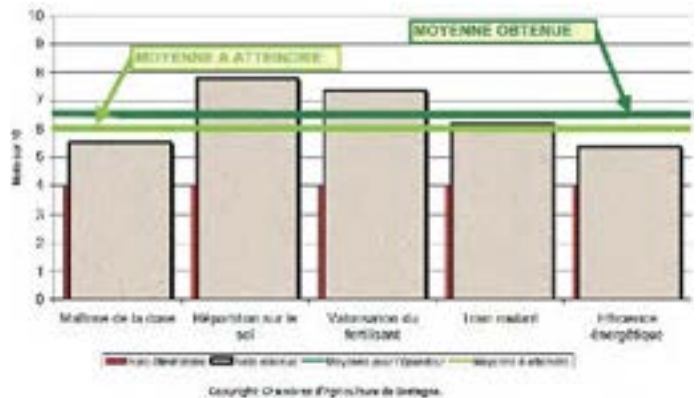
la « valeur ajoutée environnementale ». Les modalités d'incitation seront définies plus tard au niveau des ministères selon Jacky Mazoyer, pour qui un matériel « Eco-épandage » se démarquera inévitablement du matériel de base en terme de sophistication, et concernera donc fortement les entrepreneurs de travaux.

### Faire émerger des solutions

Il reste pourtant de nombreux obstacles techniques à franchir. « Plusieurs points critiques restent à améliorer, notamment le respect des doses où il y a encore de grands progrès à faire » poursuit ce spécialiste qui suit le dossier pour Irstea (ex-Cemagref). Mais le projet permet parfois de faire émerger des solutions techniques. L'exemple de la formation de voûtes lors de la phase de déchargement a ainsi été mis en lumière : les parois inclinées forment des surfaces d'appui privilégiées pour les voûtes, qui altèrent l'écoulement et réduisent la dose lors de l'épandage. En utilisant l'outil « 76 solutions génériques » publié au cours de la phase expérimentale, plusieurs solutions ressortent : installer des raclours sur les parois, produire des vibrations, éventuellement grâce à un système de chocs d'air comprimé. Des solutions qui ont émergé grâce au partenariat entre organismes de recherche appliquée et constructeurs.

### Rendez-vous au Sima 2013

Les premières communications interviendront lors du Sima 2013, mais les constructeurs n'ont pas attendu la présentation du cahier des charges - actuellement en cours de rédaction par un organisme habilité -



Pour prétendre à l'obtention du label, le constructeur devra faire passer avec succès un test à son matériel, obtenant au minimum une moyenne de 6 sur 10 pour l'ensemble des indicateurs de services rendus.

pour se mobiliser : aux côtés des acteurs initiateurs, une petite dizaine de constructeurs a d'ores et déjà commencé à s'impliquer. Le premier épandeur labellisé qui doit être présenté à l'automne 2013 sera probablement le premier d'une longue série. Espérons toutefois que la conciliation des problématiques d'épandage

et de respect de l'environnement n'aboutisse pas à une hausse importante des coûts comme celle connue actuellement avec les moteurs.

**Guillaume Le Gonidec** ■



### BUREAU VERITAS CERTIFICATION

**Obtenez votre agrément pour l'application de produits phytopharmaceutiques.**

Entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, vous devez obtenir un agrément. La certification de votre entreprise est indispensable pour l'obtention de l'agrément.

- 1<sup>ère</sup> étape : établir un contrat avec un organisme de certification et en envoyer une copie à votre DRAAF avant le 1<sup>er</sup> octobre 2012
- 2<sup>ème</sup> étape : être audité et obtenir votre certificat, pour le transmettre à votre DRAAF avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Pour vous permettre de répondre dans les délais et en limitant vos coûts, nous vous proposons :

- Une ligne téléphonique dédiée et une adresse email pour poser vos questions et assurer le suivi de votre dossier,
- Un intervenant près de chez vous pour vous auditer,
- Il connaît vos impératifs, votre matériel et les produits utilisés.

Contactez-nous :  
Bureau Veritas Certification  
Tél. : 02 99 23 31 84  
certiphyto@fr.bureauveritas.com  
[www.bureauveritas.fr/certification](http://www.bureauveritas.fr/certification)



**BUREAU VERITAS**

Move Forward with Confidence\*

## Tracteurs : le couteau suisse existe

Le tracteur se veut polyvalent, si bien que son éventail d'utilisations est un des plus larges qui soit. Avec l'émergence de la mécanisation, il a donné naissance à de nombreux automoteurs plus ou moins spécialisés. Mais d'autres matériels savent aussi briller par leur polyvalence.

Il n'est pas si éloigné, le temps où le tracteur constituait la base d'une majorité d'automoteurs spécialisés. Le tractopelle et l'automoteur de pulvérisation en sont, parmi tant d'autres, les héritiers. Et si le tracteur jouit encore d'une polyvalence inégalée, il lui manque parfois « LA » fonction, celle qui attire l'œil de l'acheteur et justifie parfois un investissement plus élevé. La perméabilité qui existe entre différents métiers peut alors profiter au professionnel, à condition toutefois de connaître les outils à disposition sur le marché.

### **Fortes puissances : penser au chargeur**

L'offre en chargeurs frontaux pour tracteurs de forte puissance (plus de 170 ch dans ce cas précis) s'est développée récemment en Europe. Outre-atlantique, le chargeur frontal est couramment installé sur un tracteur développant 200 ch, et il ne semble alors souffrir d'aucune limite : hormis les élevages de grande taille, peu d'exploitations utilisent un chargeur issu des travaux publics, encore moins les chargeurs télescopiques plébiscités en Europe.

Sur le vieux continent, le marché du chargeur frontal pour fortes puissances est pourtant « en pleine évolution » selon Gérald Depriester, directeur général d'Alö France, qui note que les entrepreneurs



Le chargeur Quicke Q88 attelé sur un tracteur Massey Ferguson 8660 lors du dernier salon des ETA.

### **Entreprise Saffray : le 7730 a son chargeur**

L'entreprise de travaux agricoles Saffray basée à Corps-Nuds (35) a équipé son tracteur John Deere 7730 d'un chargeur frontal. Répondant à une suractivité du chargeur télescopique, cet équipement était dans un premier temps destiné à la manutention du fumier et à la confection des silos d'ensilage d'herbe. Le tracteur de 190 ch a également servi anecdotiquement dans les parcelles au chargement de paille et sur les silos de maïs. Mais pour Joël Saffray, l'utilisation d'une lame reste pré-

férée au maïs en raison d'une maniabilité supérieure : « Les brancards restent très longs ; on aurait vite fait d'accrocher un mur ! ». Idem dans les bâtiments où l'avantage va au télescopique. Cette moindre maniabilité se retrouve même aux champs où le tracteur ne se distingue pas particulièrement en termes de débit de chantier. « Mais le chargeur ne permet pas de valoriser la puissance du tracteur à 100 % » ajoute l'entrepreneur. Il remplit pourtant les épandeurs de fumier (20 000 m<sup>3</sup>/an) sans

encombre grâce à une hauteur de levée amplement suffisante. La consommation de carburant mériterait d'être comparée, aucune différence significative n'ayant été remarquée. L'arrivée d'un second télescopique relègue aujourd'hui le chargeur Quicke Q85 principalement sur les silos d'herbe où les chargeurs télescopiques montrent une adhérence limitée : « Mais là, il m'en faudrait parfois deux. Certains jours, tous les clients le veulent sur leur silo » conclut l'entrepreneur.



Les caractéristiques du Mercedes Unimog le prédestinent à recevoir un équipement de pulvérisation.

commencent à s'y intéresser. Précurseur sur ce marché avec le Quicke Q950, l'entreprise exposait lors du dernier salon des ETA le modèle Q88 attelé à un tracteur Massey Ferguson de 265 ch. Deuxième modèle de la gamme (il existe également un Q98) il présente une force de levage maximale frôlant quatre tonnes, et une hauteur de 4,95 m au point de pivot. « Nous avons eu de nombreux retours d'entrepreneurs intéressés par la polyvalence et un investissement mesuré par rapport aux automoteurs spécialisés. Mais souvent, ils ne pensent pas que cet équipement existe pour les fortes puissances » constate le spécialiste. Ils se privent alors d'une utilisation qui peut fréquemment allonger la période d'utilisation.

Parfois, ces mêmes tracteurs s'avèrent trop polyvalents pour être utilisés spécifiquement. Et l'utilisateur se retourne vers les automoteurs spécialisés dont le coût et la plage d'utilisation ne sont pas satisfaisants au regard de la rentabilité. D'autres véhicules, peu utilisés en agriculture, pourraient alors briller avec une polyvalence qui n'est pas affichée ; mais pourtant bien réelle.

### Des alternatives chez les poids lourds

Lorsque le tracteur n'offre plus les caractéristiques souhaitées, il faut parfois aller chercher un autre « couteau suisse »... et penser alors que la frontière entre camions et tracteurs agricoles n'est pas si éloignée qu'elle en a l'air. Si la législation française n'incite pas les utilisateurs à investir dans ces outils qui sont assimilés à des poids lourds, la frontière est bien moins prononcée à l'étranger où certains spécialistes (Ginaf, Man) proposent une version « agro » qui séduit les entrepreneurs spécialisés dans l'épandage, notamment.

L'Unimog de Mercedes a ainsi été conçu au sortir de la seconde guerre mondiale pour répondre à une problématique de mécanisation des exploitations agricoles. La polyvalence de ce camion léger s'est d'ailleurs affirmée au travers du succès commercial qu'il a connu dans les applications civiles. Le petit Mercedes s'est fait une spécialité des travaux de pulvérisation, au même titre que les MB Trac ou Fastrac, et constitue une base pour nombre d'automoteurs sur les marchés anglo-saxons ; les utilisateurs appré-

### Entreprise Viala : la pulvérisation en Unimog

L'entreprise de travaux agricoles de Didier et Aurélien Viala utilise depuis 20 ans un Mercedes Unimog pour assurer ses prestations de pulvérisation. Cette activité menée en sous-traitance pour les coopératives (rendu racine) implique des déplacements fréquents : « 200 à 300 km par jour, dans une zone de montagne sans points de ravitaillement en eau » indique Didier Viala. La vitesse de déplacement de 80 km/h se révèle alors d'un intérêt indéniable, même si elle implique l'homologation du type poids lourds et les inconvénients qui en découlent : passage annuel aux mines, permis de conduire adéquat, et utilisation de gazole blanc. « Mais avec sa faible consommation, 100 litres par jour, ce dernier point est négligeable » poursuit l'entrepreneur ; il est vrai que le rapport poids/puissance de son outil s'avère particulièrement intéressant pour cette utilisation. Le dernier Unimog acquis d'occasion (le second dans l'entreprise) a donc reçu un pulvérisateur doté d'une rampe alu de 24 mètres et d'une cuve principale de 1 500 litres. La régulation raccordée aux impulsions tachymètre offre une précision supérieure grâce au nombre de données plus important que n'en fournit un tracteur standard. L'Unimog dispose aussi d'une antenne de guidage GPS John Deere et n'a donc rien à envier aux automoteurs spécialisés : « Avec sa garde au sol, nous passons dans les tournesols jusqu'à 1,20 m. Question confort, on traite à 15 km/h sans problème ». Quant au coût d'utilisation, il s'avèrera probablement inférieur : « Par rapport à un automoteur de pulvérisation, le prix d'achat est divisé par deux, et la durée de vie est doublée dans nos conditions », remarque l'entrepreneur, qui semble avoir trouvé dans cet Unimog l'outil idéal.

cient alors la durée de vie et le confort qui le caractérisent, et bien entendu une vitesse de déplacement soutenue.

La polyvalence du tracteur agricole n'est plus à démontrer, mais elle reste cantonnée à l'adoption d'accessoires qui ne sont pas toujours connus des utilisateurs. Le même constat s'impose en France concernant certaines alternatives proposées par les fabricants de poids lourds. Conséquence : les professionnels peuvent passer à côté de la solution idéale dans leurs activités respectives. Parce que les activités spécifiques impliquent souvent l'utilisation d'outils spécifiques, la solution universelle n'existe pas. Le « couteau suisse » est aussi un outil de professionnels. Pensons-y !

**Guillaume Le Gonidec** ■



# INTERROUTE &VILLE 2012

EXPOSITION DES MATÉRIELS  
MATÉRIAUX - ÉQUIPEMENTS  
ET TECHNOLOGIES  
POUR LES RUES - ROUTES  
AUTOROUTES ET LA VILLE

02 > 04 OCTOBRE - LYON EUREXPO

250 EXPOSANTS

7 000 VISITEURS PROFESSIONNELS

LES ACTEURS DE LA ROUTE, DE LA RUE,  
DES INFRASTRUCTURES ET DE LA MOBILITÉ,  
SE RÉUNISSENT À LYON, DU 2 AU 4 OCTOBRE 2012.

Conjointement au salon

CONGRÈS DE  
L'IDRRIM

Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité

En partenariat avec : **GRANDLYON**  
communauté urbaine

 **CCI LYON**

un événement  
**comexposium**  
The place to be

INTERROUTE&VILLE 2012  
70 avenue du Général de Gaulle - F-92058 Paris La Défense Cedex  
Tél. : +33 (0)1 76 77 11 11 - Fax : +33 (0)1 53 30 95 36  
Email : interroute-ville@comexposium.com



Demandez votre badge gratuit sur  
[www.interroute-ville.com](http://www.interroute-ville.com)  
code : INTER2012

## Des machines sans tête ou presque

Sélection automatique de baies, assistance à la conduite, contrôle à distance par télématique : le robot à vendanger pointe ses antennes en tournière. On n'arrête pas le progrès. Mais le besoin n'a-t-il pas une fin ?

Le lecteur d'EDT Magazine en 2050 s'amusera certainement de la lecture du présent article daté, (donc périmé) du début du siècle. Des machines à vendanger sans chauffeur ? Avec tout le respect dû au futur lecteur, on les imagine sans peine en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle. Les systèmes d'autoguidage couplés à des fonctions télématiques laissent imaginer sans peine une progression des automoteurs agricoles sans chauffeur, donc sans tête, dans les vignes et autres parcelles. Si l'agriculture n'était pas une usine avec des portes ouvertes (quelle autre activité peut-elle se prévaloir d'une telle transparence ?), c'est-à-dire potentiellement exposée à l'incursion de visiteurs mal ou bien intentionnés, les robots auraient commencé à s'y faire une place comme leurs homologues confinés dans des usines bien gardées. En matière de vendange, notre imagination va même bien au-delà du simple pilotage sans chauffeur puisque la technologie laisse entrevoir la possibilité de grappiller les raisins en fonction de critères qualitatifs, de distinguer le grain de l'ivraie en quelque sorte. La prouesse dépasse le « simple »

téléguidage d'un automoteur, étant entendu que l'on opère sur des matériaux vivants que sont le sol et la vigne, avec des raisins distribués au petit bonheur la chance dans le palissage.

### Deux vendanges en une

Cette technique du grappillage a été présentée par New Holland au Sitevi 2009 avec le concept EnoControl. Il ne s'agit pas à proprement parler de grappillage. La machine à vendanger EnoControl et son convoyeur transversal orientent le raisin dans la cuve droite ou gauche en fonction de paramètres qualitatifs prédéterminés. En bout de rang, deux bennes. En bout de chai, deux cuvées. Tout se joue bien en amont de la récolte. L'indice foliaire est le principal paramètre dictant la sélection de la vendange. Il est mesuré et géoréférencé à l'aide d'un capteur embarqué sur un quad, qui établit une cartographie de la parcelle à l'occasion d'un passage préalable à la récolte. La clé de répartition est contenue dans une simple clé USB que le chauffeur connecte au tableau de bord à l'entame de la parcelle. L'in-



Récolte assistée par ordinateur. On devine encore la présence d'un volant !





Les machines à vendanger sont toujours davantage téléguidées par les exigences de la vinification.

dice foliaire permet de distinguer des zones à faible et forte vigueur, la vigueur étant un des principaux facteurs discriminant la qualité des raisins. La cartographie issue de l'indice foliaire peut être affinée et enrichie d'autres paramètres, renseignés manuellement par le viticulteur lui-même au fil des ans (rendements, poids des bois de taille...). EnoControl est une réponse à l'hétérogénéité des parcelles, à supposer que celle-ci ne puisse être corrigée avec le temps par des interventions géoréférencées et modulées. Mais outre les moyens techniques et financiers requis, le concept ne simplifie pas la logistique à la vigne et au chai et pose au moins deux questions stratégiques. Où placer le curseur entre les deux cuves ? Quelle affectation réserver à la cuve

secondaire ? New Holland s'apprête à commercialiser ses premiers automoteurs EnoControl, ce qui signifie qu'une clientèle se dessine, ce qui ne paraît pas évident à Grégoire et Pellenc, qui ont expérimenté leur propre système, respectivement en Australie et en Italie. « Nous nous apprêtons à mettre effectivement sur le marché l'automoteur EnoControl, indique Alexandre Colmart, responsable produit chez New Holland. La clientèle potentielle est peut-être réduite aujourd'hui mais il existe des domaines intéressés par cette technologie et susceptibles de la valoriser. EnoControl peut aussi être mis à profit pour séparer des raisins destinés à une vinification en rouge de raisins destinés à l'élaboration de rosés. »

### Les machines à vendanger tractées génèrent un tiers des ventes de Pellenc

Face à des automotrices toujours plus onéreuses et ne pouvant raisonnablement se prêter à une course aux hectares, impératifs qualitatifs oblige, la machine à vendanger tractée se pose en alternative. Pellenc, qui en compte trois modèles à son catalogue, mesure les bénéfices de la redéfinition de sa gamme 8000 présentée au Sitevi 2009.

Deux campagnes plus tard, les machines tractées représentent près d'une vente sur trois, contre une sur cinq quelques années auparavant. Si les marchés espagnols et italiens ont toujours tiré les ventes, certains vignobles français tels que l'Alsace et le Val de Loire commencent à y prendre goût. Il faut dire qu'une tractée coûte grosso modo deux fois

moins cher qu'une automotrice, un avantage à peine entamé par le coût du moyen de traction. La productivité de chantier est au moins équivalente, la tractée repoussant les limites d'intervention de l'automotrice (pente, humidité). Et du point de vue technologique, les mêmes process peuvent équiper les deux catégories de machines.

## Retour vers le futur

La viticulture de précision, concept imaginé et marque déposée par Pellenc il y a maintenant plus de dix ans, pourrait donc véritablement passer, enfin, de la théorie à la pratique. « *La technologie était peut-être jusqu'à maintenant en avance sur les attentes et les besoins des viticulteurs*, affirme Damien Debuf, directeur commercial France chez Pellenc. *Mais en l'espace de quelques années, les structures d'exploitation ont sensiblement évolué. Le centre de décision s'est déplacé de la vigne vers la cave et les vigneronns sont par ailleurs beaucoup plus à l'écoute des attentes du marché et des consommateurs. Je pense que la viticulture de précision va de nouveau faire parler d'aller dans la vigne, mais sous l'impulsion de la cave, qui commence à percevoir les bénéfices qu'elle peut tirer de la cartographie de parcelle, des apports différenciés et géolocalisés* ». Quand la cave met les pieds dans la vigne, cela se traduit par exemple par la montée à bord des opérations de tri et d'égrenage de la vendange, qui s'est beaucoup développée ces dernières années. De la mécanique pure et dure, avec des incidences physiques palpables sur la vendange, et pouvant donc justifier une revalorisation de la prestation. Car pour les entreprises de travaux qui sont peu ou prou contraintes de suivre la tendance et la demande, encore faut-il qu'elles puissent répercuter sur leur facture les surcoûts induits, des surcoûts synonymes de valeurs ajoutée pour leurs clients. « *Sur une opération comme le tri embarqué, même si l'on trouvera toujours des exceptions, les entreprises ont là un levier pour revaloriser leurs prestations et assurer le retour sur investissement de l'équipement et du service*, assure David Causse, chef de produits chez Grégoire. *Au même titre que la fiabilité, la rentabilité des machines à vendanger est une de nos préoccupations majeures. L'innovation ne doit pas occulter cette dimension essentielle. Au-delà de ces nouvelles technologies visant à aller plus loin dans la précision, nous avons encore de la réserve pour améliorer le bilan économique de la vendange mécanique. Je pense notamment à l'amélioration des performances moteur et à la gestion de l'hydraulique, aux systèmes d'assistance au réglage et à la conduite afin de soulager les chauffeurs, repousser les limites de la fatigue et élargir ainsi les plages horaires d'intervention.* »

## Polyvalence flattée

Les contraintes imposées par la vinification ont en effet tendance à réduire la productivité des machines, qu'il faut chercher à compenser. Si le tri embarqué ne réduit pas la cadence des porteurs, la recherche de maturité optimisée ou encore la vendange nocturne des blancs dans les zones chaudes, sont autant de services rendus que les entreprises doivent compenser par une organisation de chantier sans faille et la juste valorisation des prestations. La télématique s'invitera prochainement dans la gestion des flottes de machines à vendanger, ce qui devrait servir tout parti-

## Grégoire achève la refonte de sa gamme vignes larges

À l'occasion du Sitevi 2009, Grégoire avait présenté une gamme de machines à vendanger largement renouvelée, concernant aussi bien les modèles tractés G1 et G2 que les automotrices G7, G8 et G9, sans oublier la G6, un nouveau modèle compact à usage individuel. Deux médailles d'argent avaient distingué cette refonte, l'une pour les modules de tri Cleantech et CleanTech Vario, l'autre pour la gestion automatisée et multiplexée des différents organes de la machine. Le constructeur avait complété son catalogue avec la G7.220, l'équivalent d'une G7.240 (amputée de 20 cm de longueur de tête de récolte pour mieux négocier les tournières serrées) et la G8.270 et son système de benne centrale exclusif. Grégoire achève la mue de sa gamme vignes larges avec une nouvelle tractée G1.180 pour vignobles intermédiaires à partir de 130 cm, une G6.200 (à partir de 130 cm) et une G7.210. Le constructeur est d'ores et déjà attelé à la rénovation de la gamme vignes étroites.



La G8.270, une machine à haut rendement spécialement pensée pour les entrepreneurs.

**DOMINONI**  
CONSTRUCTEUR DEPUIS 1959

**Le coût de revient hectare le plus bas !**

**5 ANS GARANTIE**

ETS ZARDO - 74440 LA RIVIERE-ENVERSE  
Tél. 04.50.34.32.31 - Fax au 04.50.34.81.04

Faxez ou envoyez-nous une demande avec votre adresse pour recevoir gratuitement une documentation et le DVD.



L'amélioration des performances énergétiques donne des arguments à la polyvalence.

culièrement l'intérêt des entreprises. La pesée embarquée est aussi sur le point de débarquer. Au final, c'est une véritable vendange d'informations que les nouvelles technologies produisent et ces informations servent autant les intérêts finaux des clients que ceux des entreprises qui en ont la maîtrise. Dans un autre registre, mais tout aussi technologique, les progrès réalisés au niveau de la gestion du moteur, sous l'impulsion des normes antipollution, se traduisent par des économies très substantielles de carburant et un coup de pouce à la polyvalence des porteurs... sans tête de récolte.

**Raphaël Lecocq** ■

### New Holland se concentre sur les nouvelles technologies

Outre la commercialisation prochaine de son automoteur EnoControl, doté de la possibilité de réaliser des vendanges à la carte, New Holland met en avant son système de pilotage GPS RTF pour Row Tracing System. Celui-ci permet de visualiser sur

écran l'entrée dans le rang de la machine, ce qui s'avère précieux pour les chantiers de nuit. New Holland met enfin la touche finale à un système de stabilité présenté au Sitevi 2009, reposant sur la mesure en temps réel de la masse supportée par chacune des roues

de l'automoteur. Quelle que soit la fonction du porteur (récolte, multifonctions), le système bloque les fonctions susceptibles de mettre le chauffeur en danger. Le système assure en prime la pesée de la récolte.



**BIGAB**  
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

LEADER EUROPEEN DE  
REMORQUES POLYBENNE

## Bigab c'est l'original- déjà 30 ans sur le marché

BIGAB Z 12-15



BIGAB 15-19



BIGAB 12-15



Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.  
Important : les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.

**BIGAB nouvelle page d'accueil  
en français! [www.forsmw.com](http://www.forsmw.com)**

**Recherche de  
nouveaux distributeurs**



**FORS MW**  
We make it easy

Usine:

E-mail: [info@forsmw.com](mailto:info@forsmw.com)  
[www.forsmw.com](http://www.forsmw.com)

NEW SOLAGRI • 62990 BEAURAINVILLE • TEL: (+33)0321061715 • [new-solagri@wanadoo.fr](mailto:new-solagri@wanadoo.fr)

SARL MARSALÉIX RENÉ ET FILS • 19410 SAINT BONNET L'ENFANTIER • TEL: 05 55 73 72 05 • [nicolas.sargnac@orange.fr](mailto:nicolas.sargnac@orange.fr)

ETS ROCHE • QUARTIER MIVOIE 26400 AOSTE SUR SYE • TEL: 06 08 42 30 97 • [patrice@remorques-roche.com](mailto:patrice@remorques-roche.com)

ETS GIRAUD ET FILS • ZA DE L'ETANG, 42440 NOIRETABLE • TEL: 04.77.24.91.66 • [agriforest42@yahoo.fr](mailto:agriforest42@yahoo.fr)

# Parfaitement incomparable.



## NOUVELLE LEXION 780



Un siècle d'expérience, N° 1 en France, N° 1 en Europe, un Record du Monde de battage pulvérisé en 2011...

La LEXION est la référence depuis plus de vingt ans et n'a aucun équivalent sur le marché. La nouvelle LEXION 780 ouvre les portes du futur : toujours plus de confort, de productivité et de rentabilité.

Grâce à de nombreuses exclusivités mondiales telles que l'APS et le TERRA TRAC, la nouvelle LEXION 780 est dorénavant équipée du CEMOS AUTOMATIC, dédié à l'automatisation complète de la moissonneuse-batteuse.

Moissonnez avec la machine qui a battu tous les Records du Monde. La nouvelle LEXION 780 de CLAAS, sans équivalent.

[www.claas.fr](http://www.claas.fr)

Nous construisons vos plus beaux records.

**CLAAS**

## Gros plan cueilleurs maïs grain

### Claas

La gamme de cueilleurs Claas est constituée des modèles Conspeed et Conspeed Linear de 6 à 12 rangs. Deux types de rouleaux coniques sont alors disponibles. Les versions hybrides se distinguent avec des couteaux fixés par deux vis pour un remplacement aisé. Les rouleaux cueilleurs sont montés en ligne et leurs paliers placés à l'avant. Chacun est équipé de quatre couteaux traités au carbure de tungstène, vissés et réglables individuellement. Le réglage électro-hydraulique des plaques cueilleuses s'effectue depuis l'ordinateur Cebis. Par ailleurs, le régime des unités cueilleuses peut être adapté aux conditions de récolte par simple échange de pignons. L'entraînement des rouleaux cueilleurs et des couteaux est intégré dans le boîtier, et chaque unité cueilleuse est protégée individuellement contre les surcharges et les corps étrangers. Enfin, un réglage manuel des plaques cueilleuses est également proposé en option. De série, des brise-chaumes montés sur le cadre du cueilleur limitent l'endommagement des pneumatiques. Grâce à un kit spécifique comprenant une paroi arrière, des couteaux placés entre les plaques cueilleuses ainsi qu'un système de guide-chaîne supplémentaire, le Conspeed Linear peut être transformé pour la récolte des tournesols.



### Dominoni

Le cueilleur à maïs Dominoni distribué en exclusivité par les Ets Zardo bénéficie d'une garantie constructeur de 5 ans. Disponible en largeur de 4 jusqu'à 12 rangs, fixe ou repliable, et équipé de broyeurs débrayables rangs par rangs, il permet une récolte dans toutes les conditions grâce à des rouleaux épanouisseurs d'un diamètre de 130 mm. Les rouleaux, sans aucune pièce d'usure, sont réglables en écartement pour s'adapter à tout type de végétation. Les broyeurs à hélice couvrent la totalité des rouleaux pour un résultat parfait même à vitesse élevée. Les nouvelles transmissions avec chaînes à bain



d'huile disponibles en option permettent de diminuer les entretiens tout en garantissant une fiabilité accrue. Des kits disponibles en 2 versions (passif ou actif avec hélices munies de 3 sections) permettent d'adapter le cueilleur à maïs Dominoni pour la récolte des tournesols. Une gamme de cueilleurs spécialement conçue pour le tournesol est maintenant disponible chez le constructeur. Le coût de revient par hectare du cueilleur Dominoni est parmi les plus bas du marché grâce à la qualité des pièces de rechange et leur faible coût d'achat. Adaptable sur toutes les marques de moissonneuses batteuses du marché, il s'adapte aussi sur les ensileuses de marques Claas, John Deere et New Holland avec des kits d'accrochage spécifiques.

### Fantini

Fantini Bouchard ajoute à sa gamme de cueilleurs à maïs un nouveau modèle LH4. Par rapport au cueilleur LH2 éprouvé et réputé depuis plus de 10 ans, cette nouvelle génération se caractérise par des rouleaux courts qui augmentent la capacité de séparation pain/tige et autorisent une vitesse d'avancement plus rapide. Cette conception diminue la taille des pièces d'usure en mouvement, donc réduit les coûts et temps d'entretien et le poids de l'ensemble. Les broyeurs sont décentrés et avancés : ils happent la tige à l'instant où elle franchit les rouleaux et garan-



tissent ainsi un broyage très fin et des tiges parfaitement éclatées propices à la décomposition. De plus, ces broyeurs sont débrayables facilement (un levier par boîtier) et assurent à l'utilisateur une grande polyvalence au travail. Les transmissions entre boîtiers cueilleur et broyeur ne sont ni conçues par chaîne, ni par train de pignons, mais par des cardans utilisés habituellement dans l'industrie. Selon le constructeur, c'est le gage d'une fiabilité supérieure et d'un entretien quasi-nul. Le LH4 dispose des boîtiers d'entraînement latéraux qui ont fait la renommée du cueilleur LH2. Ses capots latéraux désormais escamotables sont garants d'une meilleure accessibilité.

## Geringhoff

Geringhoff est importé en exclusivité par MRA. Le constructeur allemand, qui dispose déjà de plus de 50 ans d'expérience, propose deux gammes de cueilleurs à maïs de 4 à 24 rangs. Sur le Maïs Star Horizon, le broyeur de tiges idéalement positionné sous les rangs cueilleurs laisse derrière lui des chaumes courts à la taille régulière, même lorsque l'écartement des rangs varie ou que le travail doit se faire de biais. En présence d'une grande quantité de mauvaises herbes ou de graminées, les tiges sont tout aussi bien broyées que sur les surfaces dures et sèches. L'Horizon Star II présente un double dispositif de broyage. Il permet une récolte ménageant les plantes et entraînant peu de pertes avec une technique de broyage extrêmement efficace. Deux rotors cueilleurs tirent le maïs vers l'intérieur de l'engin pendant que le rotor de coupe équipé de 15 disques de coupe broie la plante avec une efficacité incroyable. L'Horizon Star II dispose du diviseur de chaume à coupe horizontale qui permet d'obtenir des chaumes de courte longueur, de lutter à la perfection contre les parasites et de laisser derrière lui des surfaces

moissonnées impeccables ; une solution recherchée par de nombreux professionnels. L'importateur MRA sera présent à Innov-Agri sur le stand D16.

## Idass



La gamme Idass comprend des cueilleurs fixes de 5 à 8 rangs et des cueilleurs repliables de 6 à 10 rangs. Le constructeur offre le choix entre les écartements standards de 75 et 80 cm, ou des écartements spécifiques tels que 60, 70, 77,5 ou 90 cm. Ces cueilleurs sont proposés avec ou sans broyeurs débrayables rang par rang. Idass laisse aussi le choix entre des pointes de tôles galvanisées et capots acier, ou des pointes et capots plastiques. L'équipement d'origine comprend un double entraînement droite et gauche (intermédiaire ou par l'extrémité) des rouleaux cueilleurs de gros diamètre du type « engrenage » ou « à lames coupantes », le réglage des plaques par vérin électrique, et deux diviseurs rotatifs à entraînement hydraulique autonome. Le broyeur avant sous rouleaux est doté d'une roue libre sur chaque boîtier. En option, le constructeur propose notamment une peinture aux couleurs de la moissonneuse-batteuse, des kits de coupleurs spécifiques à chaque marque, des plaques tournesol, des couteaux tournesol à montage rapide, une paire d'écrase-tiges ou encore un kit de montage du cueilleur sur ensileuse. Idass assure un service après-vente et un service pièces de rechange disponibles 6 jours/7 en saison. L'entreprise propose une garantie de cinq ans avec nombre d'hectares illimités, et une offre de financement de



# VÉHICULES DE TRANSPORT ROLLAND



15 FAMILLES  
ET PLUS  
DE 100  
MODÈLES

CHOISISSEZ  
LE VÔTRE SUR  
[WWW.REMORQUEROLLAND.COM](http://WWW.REMORQUEROLLAND.COM)



RE  
MORQUES  
ROLLAND

Tél. 02 98 85 13 40  
Fax : 02 98 21 38 15  
info@remorquerolland.com

dynamo +

type crédit-bail sur 5 campagnes avec un coefficient de 1,23 %.

## New Holland

Les cueilleurs New Holland sont disponibles de 4 à 12 rangs fixes et de 6 à 10 rangs repliables, avec écartements de 75 et 80 cm. Les matériaux composites plastiques utilisés dans la conception des diviseurs permettent de proposer un cueilleur plus léger, mais également plus résistant à l'usure et aux frottements. Ces cueilleurs New Holland communiquent parfaitement avec les moissonneuses-batteuses, et il est d'ailleurs possible de les équiper du système de suivi du sol AutoFloat pour un suivi régulier du relief. Ils peuvent également être pourvus d'un guidage sur le rang, dans le cas où la moissonneuse-batteuse dispose des équipements nécessaires. Le réglage des plaques épanouisseuses se fait de manière hydraulique depuis le poste de conduite pour une grande facilité d'utilisation. Ces dernières saisons ont permis d'optimiser les cueilleurs en renforçant notamment toute la partie entraînement. Les couteaux de broyeur ont également été redessinés pour un broyage de qualité. Le broyeur, lorsque le cueilleur en est équipé, est débrayable rang par rang, indépendamment les uns des autres. Pour un travail parfait du cueilleur, même en conditions difficiles, des diviseurs rotatifs sont installés des deux côtés. Et toujours dans un souci de réduire l'entretien et l'usure, New Holland propose la lubrification automatique des chaînes. Les cueilleurs repliables New Holland permettent de passer du transport au travail sans descendre de la cabine. Une fois le cueilleur replié, la machine est prête à prendre la route, les cueilleurs étant homologués dans ce sens.



## Oros

Linamar Hungary est un fabricant des machines et équipements agricoles hongrois, filiale de la société de droit canadien Linamar Corporation. Ses produits sont commercialisés principalement en Amérique du Nord, en Europe occidentale et en Hongrie. Depuis quarante ans, Linamar Hungary fabrique et commercialise à partir de son usine hongroise des cueilleurs



à maïs et à tournesol, sous la marque Oros. La famille des cueilleurs à maïs comprend le modèle Oros et le modèle Cornado. À côté des cueilleurs classiques connus (fixes ou repliables) de 2 à 12 rangs, le constructeur a élargi la gamme Cornado aux cueilleurs à 16, 18 et 24 rangs. Une réduction importante de poids au niveau des éléments cueilleurs a été opérée. Les corps des boîtiers, conçus pour supporter des charges extrêmes, sont fabriqués en aluminium d'une qualité égale à celle de l'industrie automobile. Le cueilleur Oros Cornado dispose d'un châssis universel, adaptable à chaque type de moissonneuse-batteuse. La transmission à cardan n'exige aucun entretien pendant la saison. La vitesse de récolte peut atteindre 11 km/h. Pourtant, un broyage parfait des tiges est obtenu quelle que soit leur épaisseur, en morceaux de 5 à 6 cm. En option, divers accessoires sont proposés : système palpeur, réglage des plaques épanouisseuses, kit tournesol, et déflecteur.

## Stark

Stark propose une gamme de cueilleurs de 5 à 10 rangs fixes et repliables, avec des inter-rangs de 50 à 80 cm. Sur demande, l'entreprise peut également produire des cueilleurs de 9 à 18 rangs. Stark retient le boîtier aluminium Grecav avec broyeur latéral déporté vers l'avant et contre couteau, dont le régime de 3 200 tours/min est selon le constructeur le plus important du marché. C'est également le premier cueilleur conçu avec un capot 100 % aluminium (en option) pour plus de légèreté et de résistance que le plastique et des rouleaux épanouisseurs les plus longs du marché (55 cm). Les vis rotatives latérales sont montées de série. L'adaptation s'effectue sur toutes marques de moissonneuses-batteuses, et le cueilleur dispose d'accouplements automatiques qui dispensent de descendre de la cabine, ainsi que d'un multicoupleur hydraulique. Il dispose de série de plaques réglables avec indicateur de position, d'un dispositif de lubrification automatique, et de patins écrase-tiges. En option, il peut recevoir un kit tournesol.



# AXIAL-FLOW® EFFICIENT POWER PLUS DE PUISSANCE À LA DEMANDE



hickory

## Passez à la puissance supérieure avec les Axial-Flow® Case IH.

Dotées de tous les avantages de la technologie Efficient Power Case IH (dont le moteur Tier4 SCR), les moissonneuses-batteuses Axial-Flow® développent à la demande jusqu'à 15% de puissance en plus, tout en réduisant la consommation. Quelles que soient les conditions de travail, vous êtes assurés d'un maximum de productivité sur l'ensemble de vos travaux de récolte.

## Axial-Flow® Série 30 : 6 modèles (299, 387, 415, 449, 516 et 571 ch).

La gamme Axial-Flow® Efficient Power est également disponible en location.



CNH CAPITAL propose des offres de financement attractives pour les matériels Case IH.  
Plus d'informations auprès de votre concessionnaire Case IH.



# New Holland : BigBaler éclipse les BB9000

Un design qui fait l'unanimité, une conception qui intègre les nouvelles problématiques de récolte de la biomasse, des composants dimensionnés pour accroître le débit de chantier... BigBaler est armé pour remplacer les BB9000.

**[Fougères, 35]** Les utilisateurs de presses à balles cubiques recherchent, à l'image de tous les professionnels, un débit de chantier maximal de la part de leurs machines. Une densité maximale des bottes est quant à elle valorisée par les entrepreneurs qui souhaitent limiter le coût du transport, et bénéficient simultanément d'économies lors de la manutention. C'est évidemment à ces attentes fortes que New Holland a souhaité répondre en concevant une nouvelle gamme de « BigBaler », qui remplaceront dès la saison prochaine les BB9000.



Le capot frontal s'ouvrant grâce à des vérins à gaz offre deux positions et libère l'accès aux principaux organes.

## Armé pour la biomasse

La conception de cette nouvelle gamme de presses à haute densité s'est aussi déroulée dans un contexte de valorisation grandissante des sources de biomasse. New Holland a donc considéré les contraintes de la canne à sucre ou du maïs pour concevoir sa presse BigBaler.

Le nouveau ramasseur MaxiSweep, qui pourrait ainsi être badgé « biomass ready », a vu son régime de rotation croître de 14 %. Il bénéficie de cerceaux d'une épaisseur de 2 mm contre 1,5 auparavant ; des cerceaux qui présentent en plus une nervure centrale permettant

d'en augmenter la rigidité. Le diamètre des dents passe également de 4,5 à 6 mm pour supporter des matières ligneuses. Enfin, on notera que le rouleau destiné à tasser les andains et parer les effets du vent lors de vitesses de travail élevées fait désormais partie de l'équipement standard.

Ce ramasseur est désormais doté d'un rouleau d'alimentation situé entre les vis

de recentrage du produit. « À lui seul, il change le comportement de la machine » note Philippe Miroux, responsable produit. Il est ensuite suivi de l'empaqueteur à fourches (deux fourches à six dents ou trois fourches à neuf dents selon la taille du canal) ou d'un rotor en W dont les étoiles sont soudées sur les versions Crop-Cutter. Ce rotor, auparavant plus large que la chambre de

précompression, présente désormais une largeur comparable : le flux de produit n'est donc pas freiné à ce niveau. L'organe de coupe à 19 ou 29 couteaux (canal de 80 ou 120 cm) produit des brins d'une longueur théorique de 39 mm. Le broyeur sous flèche TwinCutter à 88 couteaux reste quant à lui disponible en option.

## Une transmission renforcée

Pour accompagner la demande de densité, le constructeur a renforcé la ligne de transmission entre la prise de force et le volant d'inertie. Elle supporte jusqu'à 40 % de couple supplémentaire. Parallèlement, le seuil de déclenchement des sécurités à friction a été porté de 1600 à 1900 Nm sur les machines dotées d'un canal de 120 cm. Mais seule une hausse de la capacité du volant d'inertie à transmettre l'énergie permettait de « transformer l'essai ». New Holland a donc augmenté sur les modèles 1270 et 1290 son diamètre de 800 à 950 mm, sans pour autant en faire évoluer le poids qui est très majoritairement situé en périphérie. « Un volant intelligent explique Philippe Miroux : pas plus dur à lancer que le précédent, il n'accroît pas non plus l'effort exercé sur les paliers. » Cet organe réétudié peut

Modèle	Largeur de balle (cm)	Hauteur de balle (cm)
<b>BigBaler 870</b>	80	70
<b>BigBaler 890</b>	80	90
<b>Bigbaler 1270</b>	120	70
<b>Bigbaler 1290</b>	120	90



Les nouveaux BigBaler de New Holland affichent un débit de chantier supérieur de 20 %.

donc transmettre près de 48 % d'énergie supplémentaire sans alourdir la presse. New Holland est ainsi parvenu à augmenter la cadence du piston, qui passe de 42 à 48 coups par minute.

Les organes de pression du canal ont bénéficié d'importantes évolutions. Après les vérins et basculeurs de taille supérieure - apparus sur les tous derniers BB9000 - c'est le circuit hydraulique de serrage qui a fait l'objet d'une attention particulière : en plaçant la réserve d'huile en hauteur et le filtre de ce circuit sur les canalisations de retour au réservoir, New Holland évite les

problèmes de cavitation qui ont pu survenir sur les prédécesseurs des BigBaler. La rampe à rouleaux en deux parties, plus respectueuse des balles et indispensable au fonctionnement du système de pesée, sera désormais fournie en standard. La rampe à rouleaux en une seule partie reste toutefois au catalogue, pour proposer une alternative moins onéreuse aux utilisateurs. De même, l'éjecteur standard est de type total (il expulse toutes les balles du canal), quand la version partielle qui expulse uniquement la dernière balle du canal reste optionnelle.

### Deuxième génération pour l'écran IntelliView

Le terminal IntelliView 2 affiche notamment les informations données par l'indicateur de flux SmartFill qui aide l'utilisateur à produire des bottes uniformes. Doté d'un écran agrandi de 50 %, il permet aussi de contrôler les organes d'huile et graissage automatique, les ventilateurs de noueurs ou la mesure de poids et humidité des balles. La date, l'heure, l'emplacement GPS et l'humidité des balles peuvent toujours être enregistrés, et être placés sur une étiquette RFID permettant la traçabilité grâce au système CropID.



**NOTRE METIER, VOUS APPORTER UNE MAÎTRISE TOTALE DE VOTRE ACTIVITÉ**  
 Découvrez l'ensemble de nos solutions sur [www.pichonindustries.fr](http://www.pichonindustries.fr)



**TONNES À LISIER**



TONNES À LISIER AVEC DES CAPACITÉS ALLANT DE 2 600 À 30 000 L

**ÉPANDEURS À FUMIER**



ÉPANDEURS À FUMIER DE 12 À 24 M<sup>3</sup>

**HYDROCURAGE**



HYDROCUREURS PICHON, CONÇUS POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX

ETS PICHON - ZI DE LAVALLOT - BP21 - 29490 GUIPAVAS - FRANCE - [info@pichonindustries.com](mailto:info@pichonindustries.com)

TÉL. : 02 98 344 100



Les capots latéraux rendent totalement hermétique les réserves de ficelle.

## Allier esthétique et pratique

Les coffres latéraux, désormais renforcés et rendus étanches à la poussière et aux brins de paille renferment 32 pelotes de ficelle, soit une autonomie comprise entre 900 et 950 balles. New Holland s'est par ailleurs rapproché du fournisseur Sainte

Germaine pour disposer de ficelles supportant les pressions de serrage croissantes. Ce dernier a conçu une ficelle résillée, qui forme un important chapeau pour éviter aux nœuds de glisser. La Gigafil 110 (110 m/kg) offre une résistance à la rupture au nœud de 200 daN. « *Économiser sur la ficelle est généralement*

*une mauvaise opération* » témoignent conjointement les spécialistes des deux entreprises. Cette nouvelle génération de ficelle a été éprouvée lors d'une saison complète sous les fortes chaleurs espagnoles, une température élevée étant généralement plus propice à la glisse des ficelles lors de la confection du nœud.

Les presses de la série BigBaler sont disponibles avec quatre configurations de train roulant : essieu simple, boggie, boggie suiveur et boggie suiveur « roues larges ». La première et la quatrième configuration ont d'ores et déjà été homologuées pour circuler à 40 km/h sur le réseau routier. Quelle que soit la configuration, la largeur de la machine est inférieure à 3 mètres. Elle peut même descendre sous le seuil fatidique de 2,55 m en démontant les bras por-

tant les roues de jauge du pick-up, une opération simplifiée comparativement aux précédentes BB9000.

Côté entretien, la centrale de graissage située à gauche complète l'organe d'huilage de la chaîne d'entraînement du ramasseur, à droite. En haut, une rambarde fait son apparition à gauche pour améliorer la sécurité lors des opérations de maintenance autour la plate-forme. Un plancher plat facilite la circulation autour du banc de noueurs. Les noueurs bénéficient d'ailleurs de cette configuration qui limite les dépôts de particules, même si trois ventilateurs assurent désormais leur nettoyage. Quand l'esthétique s'allie au pratique.

**Guillaume Le Gonidec** ■

## PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO   TRAXION+   FLOTATION TRAC   TRAXION 85   FLOTATION+

**LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT, QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.**  
 POUR VOIR VOS COLLÈGUES EN ACTION: VREDESTAIN THE MOVIE

WWW.VREDESTAIN.FR

**VREDESTAIN**  
TYRE TECHNOLOGY FOR BEST RESULTS



Pour mes cultures, je rentabilise  
au maximum chaque chantier.

# KUHN, c'est ma force !



0799-GC-EU-FR - Photo : D. Rousselot



Votre revenu d'exploitation est soumis à de fortes fluctuations et vous cherchez constamment à optimiser votre investissement en matériel. Dans ces conditions, il est essentiel de vous appuyer sur un spécialiste de la conduite des cultures. Que ce soit pour le labour, le travail du sol, le semis, l'épandage d'engrais ou la pulvérisation, KUHN vous apporte des réponses performantes quelles que soient vos productions, vos sols et la taille de votre exploitation. Pour découvrir comment les matériels et les services KUHN peuvent renforcer votre compétitivité, contactez votre Partenaire Agréé KUHN.

[www.kuhn.fr](http://www.kuhn.fr)

\*soyez fort, soyez KUHN

élevages | cultures | paysages  
be strong, be **KUHN**\*

# Claas : une moisson d'évolutions

Le constructeur allemand repousse encore les limites à l'occasion du renouvellement de ses gammes. L'agriculture de précision s'affiche encore comme incontournable dans la gamme de moissonneuses-batteuses, mais de façon générale, c'est le confort de l'utilisateur qui est visé.

**[Siófok, Hongrie]** Claas avait présenté les gammes Lexion 600 et 700 il y a tout juste deux ans, avant d'établir un nouveau record de battage en 2011. Le succès qu'ont connu ces moissonneuses a dépassé les prévisions du constructeur qui se retrouve actuellement dépourvu de moteurs. C'est donc avec un peu d'avance qu'il en a présenté la nouvelle génération. Mais au-delà de la motorisation, on remarquera une nouvelle fois le développement des systèmes d'aide aux réglages.

## Le nouveau modèle de tête

La Lexion 770 n'est donc plus la machine la plus puissante du constructeur : elle sera supplantée à partir d'octobre par le modèle 780. Une apparition qui va de pair avec les évolutions des gammes Lexion 600 et 700 couvrant désormais un éventail de puissances de 305 à 598 ch (ECE R120). Le respect des nouvelles normes d'émission oblige en effet Claas à revoir la motorisation de ses automoteurs de récolte. Les modèles 770 et 780 disposant de blocs Mercedes-Benz auront donc recours à la technologie SCR. Les modèles 620 à 760 motorisés par Caterpillar utiliseront quant à eux la recirculation des gaz d'échappement EGR et un filtre à particules. Tous afficheront donc désormais une puissance supérieure, alors



Un nouveau système de refroidissement équipe les modèles 770 et 780.

que le régime nominal a été abaissé à 1900 tr/min.

Ces évolutions de motorisation s'accompagnent, sur la série 700, d'un nouveau système de refroidissement baptisé Dynamic Cooling. Bénéficiant d'un ventilateur réglable, il module son action selon les besoins pour limiter la puissance requise ; une économie de 20 ch selon le constructeur. Le ventilateur positionné horizontalement derrière le moteur assure l'approvisionnement en air frais des organes de refroidis-

sement. Cette évolution s'accompagne d'un nouveau cheminement de l'air aspiré en haut, qui après avoir traversé le module de refroidissement emprunte la périphérie du moteur avant son évacuation par les côtés. À la clé, une baisse sensible de l'encrassement à ce niveau. Les Lexion 600 recevront quant à elles le système de refroidissement Active Cooling éprouvé auparavant sur la série 700.

Le système de séparation n'échappe pas aux modifications. Constitués de cinq

tronçons sur le modèle 770, les rotors, dont le régime a été porté à 1 250 tr/min, disposent sur la 780 de six tronçons. Côté nettoyage, le caisson Jet Stream est désormais systématique sur cette série. Pour accompagner la hausse de débit de chantier résultant des évolutions, les Lexion 660 à 780 -hormis 750- voient leur capacité de trémie augmentée (jusqu'à 12 500 l sur la 780) alors que la vis de vidange allongée affiche un débit maximal de 130 l/seconde.

## Un essieu arrière pendulaire

Tous les nouveaux modèles reprennent la transmission intégrale Power Trac inaugurée sur les ensileuses Jaguar 900 ; une transmission intégrale activée via le second moteur hydrostatique monté sur l'essieu arrière. Les Lexion 770 et 780 à roues (elles peuvent aussi disposer du système Terra Trac de troisième génération) accèdent désormais à un blocage de différentiel. Mais sur ces deux modèles, la principale nouveauté se trouve au niveau de l'essieu arrière qui peut désormais être équipé de pneumatiques de grand diamètre (500/85R30) grâce à une structure pendulaire. Autorisant un mouvement horizontal en plus du mouvement vertical, cette construction améliore la capacité de charge et la stabilité sur les terrains irréguliers. Les pneumatiques de 1,65 m au-

torisés par cette structure à parallélogramme participeront par ailleurs à améliorer la motricité du pont arrière.

Au rayon des nouveautés, nous citerons également l'apparition du système de graissage centralisé entièrement automatique, ainsi que celle d'un dispositif de freinage d'urgence sur l'entraînement de barre de coupe. Notons enfin qu'en vertu d'une géométrie du convoyeur revue et du renforcement de sa structure, les versions Montana (modèles 630, 670 et 760) pourront adopter les coupes Vario jusqu'à 9 m de largeur.

### L'aide à la conduite franchit une nouvelle étape

L'automatisme de réglage Cemos répond à des problématiques grandissantes : cultures de plus en plus hétérogènes, période de récolte écourtée, diminution du nombre de conducteurs formés, ou manque de qualifications. Cemos s'établit dans le prolongement de l'automatisation initiée depuis l'avènement des Lexion en 1995. L'ordinateur Cebis était alors capable d'agir sur 8 paramètres liés au type de culture ; quatre ans plus tard, Claas libère le conducteur du suivi des bords de coupe avec le Laser Pilot. Puis en 2006, la Lexion gère automatiquement l'avancement via le Cruise Pilot.

Dernière évolution en date, la version Cemos Auto permettra en 2013 de fixer, parmi quatre stratégies, une priorité : débit de chantier, consommation de carburant, qualité du grain, ou un compromis entre ces trois objectifs. Cemos Auto associera alors les données du Cruise Pilot et des automatismes de séparation et de nettoyage. Si la première version du système exigeait que le conducteur demande l'optimisation



Pour monter des pneumatiques de grand diamètre, le constructeur a conçu un pont arrière pendulaire.

de réglage puis valide la proposition, Cemos Auto préfigure une nouvelle ère avec la gestion autonome des paramètres. Claas tend donc vers l'automatisation totale, sans toutefois la rechercher : « *Le conducteur doit apprendre en même temps, ce doit être une démarche volontaire de sa part* » explique un des concepteurs. Les réglages du batteur et du contrebatteur resteront donc de sa responsabilité. Selon le constructeur, le mode « débit maximum » permettrait d'améliorer le débit de chantier de l'ordre de 20 %.

### L'agriculture de précision en Tucano

Plus simples que les Lexion, les Tucano n'échappent pas à l'automatisation qui accompagne l'évolution des matériels de récolte. Disposant dorénavant du système Telematics, de la cartographie de rendement, des guidages GPS Pilot et Laser Pilot, elles permettront donc la mise en œuvre de l'agriculture de précision sans nécessiter l'accès à la gamme supérieure.

Telematics permet au propriétaire et au concessionnaire de surveiller l'utilisation à distance, en comparant notamment les réglages

avec d'autres machines du secteur. Les données recueillies peuvent être transférées vers Google Earth pour établir une carte des

### AGUIRRE, Semoir pneumatique pour culture simplifiée



- Une gamme de 3 à 10 m.
- 3 modèles: Dents, Socs, Disques.
- Une précision inégalée de 1,5 Kg./ha à 400 Kg./ha.
- Une grande expérience dans une vingtaine de pays depuis 25 ans.

Navarra Maquinaria Agrícola, S.L.  
Pol. Ind. Municipal s/n. - 31300 TAFALLA (Espagne)  
Tel. +34 948 700 692  
www.aguirreagricola.com

Inspecteur en France  
Patrick Alayrac  
06 81 37 39 63  
aguirre@aguirreagricola.com

## L'utilisateur de Cargos choyé

Lancée en 2010, l'autochargeuse Cargos bénéficiera d'évolutions pour la saison à venir. Afin d'éviter les bourrages au niveau des rouleaux doseurs lors du déchargement, Claas a doté la machine d'un système de régulation qui permet d'obtenir une vitesse du tapis optimale. Le déchargement est alors régulé par le couple transmis au niveau du boîtier. La Cargos bénéficiera également d'un système de graissage centralisé et, en option, d'un kit d'éclairage à LED. Celui-ci comprend onze phares situés à des endroits stratégiques (pick-up, chambre de coupe, intérieur de la caisse et arrière de la remorque) et activés automatiquement ou individuellement depuis la console. Jusqu'à quatre images retransmises sur l'écran du système Profi Cam 3 pourront améliorer encore la perception de l'environnement dans lequel évolue la machine. Claas dote désormais la Cargo de porte-couteaux de part et d'autre de la machine pour disposer d'un jeu supplémentaire. Enfin, le constructeur propose une imprimante Isobus pour fournir immédiatement au client les données de chantier.



## Brins courts pour les Quadrant

Lancé l'année dernière, le modèle Quadrant 3300 produit des bottes de 120 x 90 cm. Jusqu'alors disponible avec le rotor d'amenage Roto Feed, il pourra désormais intégrer un dispositif de coupe en version Roto Cut. La présélection du nombre de couteaux (51, 26, 13, 12 ou 0) s'effectue rapidement. Les modèles 3200 et 3300 reçoivent désormais un pick-up de plus grande largeur (2,25 m DIN) associé à un double rouleau tasseur d'andains et aux deux vis de recentrage du système FPS. Parce que cette association améliore l'alimentation, le constructeur a augmenté de 20 % les couples de l'embrayage à cames du pick-up ainsi que celui du nouveau rotor de forme hélicoïdale. Un système de coupe à fond escamotable monté sur tiroir coulissant permet d'accéder facilement aux couteaux pour les opérations d'affûtage ou de remplacement. À commande hydraulique, ce fond escamotable sera aussi apprécié pour éliminer les bourrages éventuels. Enfin, l'installation d'une turbine de grand diamètre (issue des Lexion) sur ces deux modèles accroît le volume d'air ventilé de 150 %. De quoi garantir un nettoyage optimal des noueurs avec le nouveau dispositif de coupe proposé. Une seconde version du boîtier Communicator est utilisée pour les réglages en cabine, désormais facilités de nuit par un rétroéclairage des touches sur cette nouvelle version, laquelle permet également un transfert par clé USB des données recueillies.



chantiers réalisés. Un logiciel spécifique permet quant à lui d'établir une cartographie de rendements, faisant notamment apparaître les passages de la machine, vidanges de trémie ou temps morts. Jusqu'à présent réservée aux Lexion, la cartographie des rendements intègre les Tucano via la gestion des chantiers permise par le Cebis. Enfin, le GPS Pilot désormais disponible permet à la moissonneuse d'évoluer avec une précision de 2 cm. Ce dernier système qui utilise la console Cebis Mobile complétera l'offre qui comprend déjà le guidage optique Laser Pilot.

Les Tucano 320 à 470 seront désormais entraînées par des moteurs Mercedes de dernière génération faisant appel à la réduction catalytique sélective (SCR) pour répondre à la norme Tier4 Interim. Gagnant au passage quelques chevaux, elles bénéficient d'un tamis rotatif élargi pour répondre à un besoin de refroidissement supérieur. Pour le confort de l'utilisateur, la Tucano « 2013 » adoptera le levier CMotion dont la manipulation ne requiert que trois doigts, et les touches d'accès rapides facilitent l'accès aux principaux réglages. Elle bénéficiera également d'un nouvel entraînement du broyeur, simplifiant sa mise en œuvre. On s'interrogera enfin de l'absence du modèle 480. Claas n'a peut-être pas encore dévoilé toutes ses cartes.

**Guillaume Le Gonidec** ■

## Väderstad dévoile ses installations test

Depuis cinquante ans, l'entreprise familiale s'affirme sur le marché avec des outils novateurs. Pour la première fois, elle dévoile ses installations destinées à éprouver la durabilité des matériels. Väderstad poursuit également l'élargissement de sa gamme destinée aux semis.

**[Väderstad, Suède]** L'expérience acquise par Rune Stark au cours de sa carrière agricole est à la base de la herse rigide en acier qu'il construit dans le petit atelier de sa ferme située à Väderstad en Suède. L'affaire familiale prospérera avec divers matériels, dont des rouleaux qui seront fabriqués sous licence Gourdin Souplex pour le marché français. Son envergure internationale s'affichera ainsi dès les années 1980, avec des produits exportés vers l'URSS, l'Afrique du Sud ou la Nouvelle-Zélande. Déjà, les rouleaux adoptent la suspension à boudins caoutchouc ; ils constitueront la base de deux matériels emblématiques du constructeur : le semoir Rapid et le déchaumeur à disques indépendants Carrier.

### Un anniversaire en pleine forme

La volonté du constructeur reste encore aujourd'hui la production de machines polyvalentes : « Notre raison d'être est la création de machines flexibles (...) quel que soit le système de culture utilisé » témoigne Crister Stark, président de Väderstad. Cette année, l'entreprise qui fête son cinquantenaire emploie 900 employés dont 700 dans l'usine originelle. Elle a réalisé l'année précédente un chiffre d'affaires de 184

millions d'euros, en hausse de 29 %. La filiale française a quant à elle réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros.

### Entrée remarquée chez les monograines

Un an après sa présentation, le premier semoir de précision développé par la marque affiche des résultats encourageants. La campagne d'essais menée l'année dernière de concert avec les semenciers laisse présager une possibilité de doubler la vitesse d'avancement : de 3 à 6, ou 7 à 14 selon les

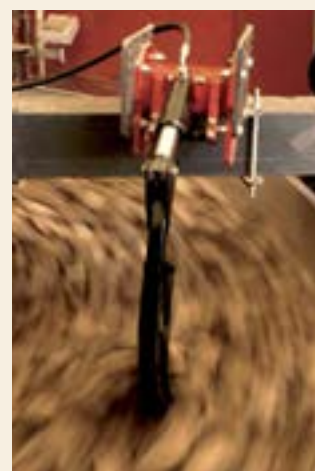


Crister Stark, ici en compagnie de sa fille Linea, devant l'un des matériels actuellement en phase de tests dans la carrière dédiée.

### Des matériels soumis aux plus fortes contraintes

Depuis 2003, Väderstad dispose de trois installations pour éprouver la solidité de ses futurs matériels. Mais de nouvelles utilisations et des délais de mise en marché plus courts l'ont récemment contraint à revoir les méthodes de test. L'ensemble de ces installations a donc été repensé. Une carrière permet ainsi d'accélérer le vieillissement des matériels avec un facteur multiplicateur compris entre 7 et 10. Les contraintes subies par les matériels sont mesurées aussi bien aux champs que dans cet environnement hostile. Plus d'une centaine de tests sont actuellement conduits dans 19 pays pour bénéficier de conditions différentes, en terme de climat et de sols autant que de façon de faire des professionnels. À titre d'exemple, le semoir Tempo a semé durant 16 semaines, 24h/24, près de 6 500 hectares.

Les tests en laboratoire sont corrélés avec ces tests aux champs, et permettent d'obtenir les résultats dans un délai plus court (1 à 2 semaines). Ils offrent également l'avantage de la répétabilité pour réduire le délai de mise en marché. Les joints subissent ainsi des tests cycliques d'agression par l'eau, la boue, les fertilisants ou encore des produits chimiques. Les dents vibrantes subissent un test d'endurance dans un bac circulaire rempli de cailloux. « Vérins, roulements, paliers, boîtes de vitesses, distributions... Tous les fournisseurs passent ici » témoigne Jonas Almfelt, le responsable des installations. D'ailleurs, dents et joints de la concurrence y sont également soumis.







Le module de dents du Spirit strip till se déplace latéralement pour s'adapter aux cultures implantées.

types de sols. Dors et déjà, la régularité de profondeur s'avère satisfaisante avec cet élément qui peut exercer une pression de 325 kg.

Après la version traînée « F » de 6 ou 8 rangs, le constructeur a donc pu élargir son offre de semoirs monograins en dévoilant récemment une version portée télescopique de 6 ou 7 rangs. Conçu pour le marché fran-

çais, le Tempo T peut semer 6 rangs à des écartements de 60, 65, 70, 75, 76,2 et 80 cm, ou 7 rangs avec un écartement de 60 cm. L'appareil porté reprend les caractéristiques du Tempo traîné : distribution par surpression, éléments semeurs à disques offrant 325 kg de pression, roue de plombage suivie de roues de fermeture en V. Il en reprend aussi la génératrice électrique qui anime la distribution de chaque élément semeur et la soufflerie grâce à l'électricité fournie par l'al-

ternateur autonome entraîné par la prise de force. Cette caractéristique permet une modulation et une coupe individuelle des rangs et du microgranulateur, facilite l'étalement de la distribution, et affranchit de l'effet des vibrations et de l'usure. Le Tempo T qui ne dispose pas encore d'une trémie intégrée pour la fertilisation présente un poids de 1900 ou 2 200 kg (respectivement 6 et 7 rangs) et une largeur minimale de 3,30 m au transport. Il sera disponible pour la campagne de semis 2013.

## Une réponse aux problématiques actuelles

Le concept de Spirit F répond à la demande croissante pour le positionnement d'une fertilisation solide au semis. Cette technique, déjà largement utilisée par les agriculteurs scandinaves, conquiert aujourd'hui d'autres régions du monde, d'où la conception de semoirs Spirit « F » équipés du dispositif. La fertilisation est ici placée au dos des disques indépendants assurant le travail du sol. Elle est ainsi déposée sous la ligne de semis à un écartement de 12,5 cm, puis recouverte par le flux de terre. Il n'y aurait, grâce à la profondeur de placement réglable, aucun risque de toxicité selon le constructeur.

Après les modèles 400 et 450, Väderstad dévoile donc une version « 600 F Next » de 6 m. La capacité de trémie est portée à 3 900 litres contre 3 740 pour la version dépourvue de fertilisation. Pour accélérer son remplissage, le Spirit 600 F Next dispose d'une vis de chargement. On notera que le design n'a pas été oublié avec l'intégration du nouveau ventilateur dans la partie frontale de cette trémie. Enfin, Väderstad peut intégrer la trémie BioDrill



Le Spirit, désormais disponible en largeur de 6 m, pourra intégrer un dispositif de fertilisation.

360 pour semer simultanément des couverts végétaux à la volée ; une autre pratique qui se développe dans l'hexagone.

Le strip till est une technique déjà éprouvée pour l'implantation de cultures sarclées. Pour le semis de céréales en revanche, tout reste à prouver. Testé en France, le prototype dévoilé par la firme lors de la dernière édition d'Agrotechnica utilise des dents « loosening tines » qui ne mélangent pas les différents horizons du sol, malgré leur profondeur de travail qui peut atteindre 30 cm. Les dents placées sur deux rangées sont donc espacées de 335 mm, quand la distance entre les éléments semeurs atteint 167 mm.

La barre d'outils portant ces dents se déplace latéralement, d'environ 85 mm. Cela permet l'implantation des cultures à pivot (tel le colza) au-dessus de la zone travaillée en utilisant un rang sur deux, alors que les céréales seront semées de part et d'autre de cette zone. La fertilisation sera alors apportée respectivement sous et entre la ligne de semis.

La consommation de carburant se limiterait à 10 à 12 litres par hectare selon le constructeur, grâce à un profil de dent limitant le travail excessif de la ligne de

semis. Cette version du semoir exigerait entre 50 et 60 ch/m de largeur de travail, soit le double de la version à disques indépendants. Pour une implantation « traditionnelle », un module à disques peut d'ailleurs remplacer les dents.

### Se concentrer sur les fondamentaux

Si l'agriculture semble donner la priorité au rendement, la réduction du travail du sol voir sa suppression pourraient être caractéristiques du futur. « *Un marché plus fort, plus technique, et en forte hausse* » est attendu par le directeur Crister Stark, qui évoque également de nouveaux continents tels l'Afrique. Il cite toutefois le développement des produits existants et de la capacité de production pour les marchés actuels comme aussi bénéfique que le développement de nouveaux produits ou les marchés émergents : « *je crois que c'est cette croissance organique qui a fait notre succès depuis 50 ans* ». Si tel est le cas, nous ne pouvons en effet que prédire un avenir radieux à l'entreprise pour les cinquante années à venir.

**Guillaume Le Gonidec** ■



Le tempo T témoigne de l'attention portée par Väderstad au marché français.



Entreprise de travaux agricoles familiale avec le cœur de son activité sur le département de la Mayenne, l'ETA Pichot développe une activité de gestion et d'épandage des engrais organiques liquides et solides.

Basée à Ernée (53), l'ETA Pichot utilise des matériels Samson pour leur qualité, leur précision d'épandage et leurs atouts techniques surprenants.

« L'investissement de notre tonne à lisier PG20 de Samson nous a permis de conquérir de nouveaux marchés jusqu'alors inexploités. Nous travaillons dans une région très concurrentielle dans ce secteur d'activité et notre devise est d'apporter une prestation de qualité à nos clients » rapporte Samuel Pichot. « Nous avons été séduits par la rapidité de pompage et l'impressionnant débit de chantier qu'apporte notre tonne PG20 comparé à notre solution précédente à compresseur. »

Effectivement, les tonnes à lisier PG de SAMSON se caractérisent par l'absence de compresseur « cette technologie nous apporte un temps de remplissage éclair, une grande précision et des économies d'entretien non négligeables » ajoute Samuel Pichot.

Équipée d'un système Venturi associé à un débitmètre, l'équipement D.P.A.E de Samson confère une régularité d'épandage inégalée et une plage de débits importante.



L'entrepreneur indique : « L'activité lisier est en pleine évolution pour notre entreprise. Aujourd'hui, nous réalisons des prestations auprès d'une vingtaine de clients. Essentiellement en lisiers liquides de porcs et de veaux ; l'équipement bras tourelle de notre tonne PG20 nous permet une approche aisée et une grande polyvalence : pompage dans une géomembrane, en fosse enterrée ou aérienne, nous pompons également directement dans un cône. »

Aujourd'hui, la précision et la qualité d'épandage sont des facteurs clés. Le dispositif d'épandage est un choix important dans l'investissement d'un équipement lisier.

Samuel Pichot explique : « Nous avons choisi un équipement d'épandage rampes pendillards 24 m SAMSON : il nous permet de travailler sur prairies mais surtout sur des blés jusqu'à 30 m<sup>3</sup>/ha sans aucune dégradation des cultures. Le travail fourni est de grande qualité et les débits de chantiers impressionnants ! »

L'entreprise réalise également des prestations d'épandages de fumiers et composts avec deux épandeurs Samson FLEX 16, avec un dispositif d'épandage hérissés 12 m.

**SAMSON AGRO A/S**  
Vestermarksvej 25 / DK-8800 Viborg  
[www.samson-agro.com](http://www.samson-agro.com)

### Claas

Un concours pour promouvoir Galileo

L'agence de l'Union européenne en charge des activités satellites lance en association avec Claas un concours destiné aux étudiants et jeunes agriculteurs de toute l'Europe. L'objectif est de promouvoir l'utilisation de la navigation par satellite GNSS dans les activités agricoles. Le premier prix de 10 000 euros récompensera un participant ayant mis en avant l'amélioration de la productivité, l'efficacité, la rentabilité et l'éco-responsabilité en découlant. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre prochain. Pour davantage d'informations, rendez-vous sur [www.farmingbysatellite.eu](http://www.farmingbysatellite.eu)



### Agco

Les solutions du Tier4Final/StageIV

Le groupe vient de dévoiler la solution retenue par son unité Agco Power pour répondre à la norme qui entrera en vigueur dès 2014. Convaincu que le traitement des gaz en post-combustion est la solution idéale, le groupe poursuivra l'adoption de la solution SCR initiée depuis 2009. Certains modèles devront toutefois recycler une partie des gaz d'échappements préalablement refroidis (cEGR) pour atteindre la conformité. Une technologie que le groupe a également déjà utilisée. Selon Agco, la consommation de fluide (Adblue) sera contenue voir légèrement inférieure aux modèles actuellement mis sur le marché.

### JCB

Place à la génération Tier 4...

JCB est récemment devenu motoriste en développant un premier bloc qui a mobilisé 100 millions d'euros d'investissements. C'est même un des seuls grands constructeurs à atteindre les objectifs fixés par les normes antipollution sans adjoindre un dispositif de post-traitement des gaz d'échappement, utilisant alors la seule technologie EGR associée à un turbocompresseur à géométrie variable. Le moteur baptisé Ecomax équipera à l'avenir plusieurs gammes, avec une puissance comprise entre 75 et 176 ch. Le constructeur intégrera sur ces dernières versions le diagnostic à distance ainsi que son logiciel de télématique LiveLink.



Fonctions étendues pour LiveLink

Profitant de la technicité accrue sur ces moteurs, la solution télématique de JCB comprend désormais des données supplémentaires. Après le suivi des déplacements et des heures de travail, LiveLink intègre la surveillance des données de consommation et du niveau de carburant, la gestion à distance des codes Pin attribués à chaque opérateur, ou encore le couplage avec l'ECU (unité de contrôle de la machine) limitant les risques de déplacements non-autorisés ou de vol. Équipant systématiquement les tracteurs, télescopiques, chargeuses sur pneus ou pelles du constructeur, la solution télématique permettra aux clients et concessionnaires d'accéder à ces informations depuis leur ordinateur ou téléphone.

Au tour des Fastrac 3000

Le constructeur avait annoncé avoir retenu Sisu pour équiper sa gamme 8000. Il en fait de même pour les nouveaux 3200 et 3230 Xtra qui retiendront donc la technologie SCR avec l'injection d'une solution à base d'urée. Ce dernier, modèle phare de la série, voit alors son couple progresser de 949 à 1 015 Nm. Avec le « boost » utilisable au transport, leur puissance atteint respectivement 230 et 270 ch. Un nou-



**Tél. 03 21 26 08 55 - Fax 03 21 26 88 19**  
Internet : [www.patoux.fr](http://www.patoux.fr) - Email : [jl.walle@patoux.fr](mailto:jl.walle@patoux.fr)

**PIÈCES NEUF OCCASION**  
**TRACTEURS FORD ET NH**  
**MOIS. BAT. NEW HOLLAND**

**Achat Épave**  
**ou Fatigué**

**ANDAINEURS TONUTTI**

Simple, Durable, Efficace

**tonutti**  
SINCE 1864

Contactez-nous au **09 70 44 99 67** (tarifs normaux)

**MILLENNIUM V20 PRO** : largeur de travail variable de 5 à 11,7 m



- Vitesse de travail PLUS élevée & conception PLUS simple
- Andains PLUS propres: moins de pierres
- Nouveaux soleils Heavy Crop adaptés aux pailles d'axiales

**NOUVELLE**  
**VERSION Pro**

veau pack baptisé Road Performance fournit un système d'optimisation de l'adhérence et un système ABS revu. La fonction Hill Fold permet ainsi de desserrer les freins automatiquement dès que le tracteur s'élanche pour faciliter un démarrage en pente. Les nouveaux Fastrac 3000 accèdent aussi à des pneumatiques de dimension supérieure en usine (540/75R34 ou 600/70R30) accompagnés de nouveaux garde-boues avant et arrière. On notera enfin les nouveaux capots et marchepieds destinés à améliorer l'entretien et l'accès en cabine, l'offre d'une caméra près de l'attelage arrière, la commande d'un distributeur depuis les garde-boues, ou le pré-équipement pour un guidage par GPS malgré la commande de direction mécanique. Les Fastrac 3200 et 3230 reçoivent une transmission semi-automatique P-Tronic à 24 rapports avant et 9 arrière.



recirculation des gaz d'échappement EGR. Le turbocompresseur à géométrie variable offrira une meilleure réponse à bas régime. Selon JCB, l'augmentation du couple serait associée à une importante réduction de la consommation de carburant (jusqu'à 16 %). Une réduction qui pourra être amplifiée par la fonction « ralenti bas » et le mode « arrêt du moteur » intervenant après une période de ralenti prédéfinie. Aux côtés de la transmission powershift ZF à quatre rapports, le constructeur proposera une transmission à cinq rapports offrant davantage de couple et de réactivité. Un système de débrayage limitera l'usure des freins intégrés aux nouveaux ponts ZF, particulièrement lors de manœuvres dans un environnement exigu. Trois types de différentiels sont proposés par le constructeur, ainsi que plusieurs configurations de commandes et de bras. Pour la première fois, la climatisation peut être proposée dans cette catégorie de puissance. On notera enfin que des modifications



#### Des chargeuses de la série 7

Exit les 426 et 436, c'est désormais sur les 427 et 437 qu'il faudra compter dans le segment des chargeuses de moyenne capacité. Entrant en production à l'automne, ces deux nouveaux modèles motorisés par Cummins (bloc QSB de 6,7 l) reçoivent un catalyseur d'oxydation (DOC) et un système de

### Le nouvel outil de votre rentabilité

## VSV

VÉHICULE SERVICE VIABILITÉ

Premier véhicule intégralement pensé et conçu pour les accoroutistes.

Jusqu'à 3 outils utilisables simultanément.

Particulièrement économe en carburant.

Capable de collecter la biomasse.

Naturellement stable et ergonomique.

Opérationnel toute l'année pour de nombreuses missions.



# NOREMAT

www.noremat.fr

NANCY 03 83 25 77 78 | AUXERRE 03 86 94 07 93 | LYON 04 74 68 79 25 | NÎMES 04 66 02 19 30 | BORDEAUX 05 56 31 53 54 | CHOLET 02 41 75 00 89 | RENNES 02 99 37 65 07

esthétiques apportent aux chargeuses de la série 7 un look agressif en phase avec les standards actuels.

### Dieci

Le compact fait peau neuve

Le Mini Agri 25.6, modèle compact du constructeur italien Dieci, vient de subir une cure de jeunesse. Celle-ci a concerné aussi bien l'esthétique que le fonctionnel. Le compartiment moteur a ainsi été redessiné pour optimiser la circulation de l'air donc le refroidissement du moteur Yanmar de 69 ou 85 ch. Parallèlement, la cabine redessinée adopte des éléments de confort supplémentaires, à l'image de la portière qui retient un nouveau matériau composite (le DSCS) offrant une meilleure isolation et un poids limité. Le volant réglable en hauteur et inclinaison ou le levier de commande intégré à l'accoureur participent enfin aux gains sur le plan du confort. Le Mini Agri 25.6 affiche une hauteur de levage maximale de 5,78 m, une capacité de 2 500 kg, et des dimensions contenues : hauteur et largeur sont inférieures à 2 mètres.



### Kuhn

Les SPW Compact en double-vis

Développée pour les utilisateurs confrontés à de nombreux déplacements routiers, la SPW Compact de Kuhn est motorisée par un bloc Iveco Tierçl de 247 ch. Un mode « auto-



motive » permet alors de réguler la vitesse d'avancement en fonction de la charge, grâce au monolevier. La mélangeuse bénéficie de deux demi-essieux suspendus à l'avant, et d'un pont arrière monté sur lames de ressorts. Dotée de deux vis à vitesse variable pour s'adapter à la typologie du mélange, la SPW Compact est disponible en volumes de 14, 16 et 18 m<sup>3</sup>. Sa fraise de 160 ch est réglée électroniquement pour adapter sa vitesse de descente au produit chargé. L'automotrice est équipée d'origine d'un tapis de déchargement transversal en PVC capable de distribuer à droite ou à gauche ; en option, le constructeur lui adjoint un tapis inclinable hydrauliquement ou un système de déport. L'arrivée d'un deuxième racleur sur la vis de mélange permet de régulariser davantage le déchargement. Le poste de conduite intègre l'écran couleur tactile CCI qui gère l'ensemble des fonctions, diagnostics, et paramètres de la ration. L'acheteur pourra bénéficier de la démarche « Efficient Feeding » qui sera lancée à la rentrée, et comprendra entre autres une formation du conducteur à l'entretien et à la conduite de sa machine, ou encore à la prise en main des outils informatiques.

### Suire

Un broyeur de 7,20 m



## ECONOMISEZ SUR TOUTE LA PIÈCE TECHNIQUE

### POUR TOUT VOTRE MATÉRIEL JOHN DEERE

TRACTEUR / MOISONNEUSE-BATTEUSE / ENSILEUSE /  
PRESSE / TÉLESCOPIQUE / SEMOIR / ETC...

Technicien  
conseil

POUR MOIS-BATTEUSE TOUTE MARQUE  
Contre-batteur / grilles / secoueurs / arbres / courroies /  
roulements / pignons / chaînes / boîtier coupe /  
pièces usure de coupe / éparpilleur menue-paille

**DIRAGRI** Tél. 02 37 25 38 59 - Fax 02 37 25 34 38  
diragripieces@wanadoo.fr - www.diragri.com



**de -5% à -30% de consommation de carburant**  
sur VL, PL, Engin TP ou Agricole...  
Bateau, Chaudière

**Economisez l'énergie**

Exemple :  
+ 100 km à + 200 km avec votre plein

**DIESELESS**

Tél : 02 35 09 30 50  
[www.dieseless.com](http://www.dieseless.com)

DEVIS GRATUIT

SPACE Hall 2-3 A A1  
SOMMET Hall 1 A47  
DE L'ÉLEVAGE

**FORGES GORCE**

**Fabricant mondial** de pièces d'usure pour faucheuses & débroussailleuses à bras. Fournisseur des constructeurs les plus réputés

**30 ANS À VOTRE SERVICE**

**Pièces d'Usure Epareuses**  
Regroupant les couteaux, manilles, entretoises, vis et écrous utilisés sur la plupart des marques de constructeurs de faucheuses et d'épareuses.

**Pièces de rechange Epareuses**  
Regroupant les pièces de rechange pour les épareuses, faucheuses et débroussailleuses à bras, notamment les rotors et rouleaux palpeurs de fauchage

**Pièces d'Usure Broyeurs**  
Regroupant les couteaux et marteaux de broyeurs adaptables sur différentes marques de matériels.

**Pièces d'Usure Gyrobroyeurs**  
Regroupant les couteaux de gyrobroyeurs adaptables sur différentes marques de matériels.

**PRÉSENT au SOMMET DE L'ÉLEVAGE EXTERIEUR - F - 237**

**ALAMO GROUP**

**FORGES GORCE SAS** - ZI des Ravaux - 63920 PESCHADOIRES  
Tél. (33) 04 73 80 35 22 - Fax : (33) 04 73 51 03 38  
Web : [www.forges-gorce.fr](http://www.forges-gorce.fr) - E-mail : [info@forges-gorce.fr](mailto:info@forges-gorce.fr)

**ALLIANCE**  
[www.allgtr.com](http://www.allgtr.com)

Une Gamme Complète à la Hauteur de vos Exigences !

**ARMADO**  
Nouvelle Gamme de Pneumatiques "Radial Tracteur"

**MODERNE - EFFICACE - ECONOMIQUE**

**Séries 85/80 A842**  
**Série 70 A845**

**SOCAH**  
SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES  
[www.socah.fr](http://www.socah.fr)

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27  
Documentation sur simple demande

**NOUVELLES DÉBROUSAILLEUSES McCONNEL**

**Investissez dans la performance !**

**McCONNEL**

1 La plus puissante du marché avec **85 ch** de puissance hydraulique

2 Une portée horizontale allant de 3,10 m à **8 m**

Commande proportionnelle EDS pour travailler jusqu'à **18 Km/h**

ZAE du Cedre Briard  
77320 Beton Bazoches  
tél : 01 60 58 53 36  
[www.payen-tracteur.fr](http://www.payen-tracteur.fr)

**PAYEN IMPORT**

Le constructeur complète sa gamme de broyeurs à axe vertical avec le modèle 7200 Pro doté de cinq rotors à lames contre-coudées ventilantes. L'appareil travaillant sur une largeur de 7,20 m reprend le réglage d'horizontalité hydraulique Paralink, un système breveté déjà présent sur les modèles de 4,80, 5,40 et 6,40 m. Ce modèle 7200 dispose d'un boîtier d'entrée de 260 ch. N'excédant pas 2,50 m au transport, les broyeurs Suire disposent en version Pro d'amortisseurs d'es-sieux et de roues de terrage frontales.

### Franquet

Un porte-outils pour doubler la largeur



Le porte-outils est une solution adoptée par de nombreux constructeurs pour proposer des largeurs de travail très importantes à partir de modèles déjà au catalogue. C'est la solution qu'a retenue Franquet avec « the Big ». Ce porte-outils embarque deux Combigerme ou Cultigerme, proposant alors des largeurs de travail de 8, 10 ou 12 mètres. Au transport, sa largeur atteint 3,45 m alors que la hauteur peut culminer à 5,45 m avec le cultivateur léger. Au travail, the Big requiert environ 40 ch/m.

### Rabaud

Combiné Xylog 320

Le combiné scie/fendeuse Xylog 320 vient compléter par le bas la gamme Rabaud qui comprend déjà trois modèles. Ce nouveau modèle permet de traiter des billons de 4 mètres de longueur et 320 mm de diamètre maximal. Le constructeur a



retenu une coupe par lame de 800 mm pour ce petit combiné. Une butée escamotable et réglable manuellement autorise des longueurs de 250 à 500 mm. Rabaud a aussi déporté le fendeur pour une meilleure mise en place de la bûche dans le canal, et retenu un poussoir de grand diamètre. Un tapis à barrettes de 4 m évacue les bûches jusqu'à une hauteur de 3,00 m ajustée par un treuil manuel. En option, Rabaud propose plusieurs plateaux de chargement et un coin 2/6 éclats pour remplacer le coin tranchant réglable hydrauliquement. Toutes les commandes sont centralisées et sécurisées. Notons enfin que le constructeur a pris en compte la visibilité sur le canal de fente lors de la conception de cette nouvelle machine.

Pince d'abattage 400

Après un modèle « 300 » destiné aux chargeurs télescopiques, c'est avec le Xylocut 400 PE que Rabaud complète son offre. Ce grappin coupeur qui traite des morceaux de 400 mm de diamètre maximal est destiné à être attelé sur des pelles de 13 à 20 tonnes. Il adopte le couteau monté sur un ensemble mobile (+- 15°) pour permettre une coupe nette. La puissance de coupe atteint 35 tonnes, voir 45 tonnes à une pression de 350 bars. Optionnelle, l'inclinaison hydraulique d'une amplitude de 134° s'avère indispensable pour les travaux d'élagage. Pour la coupe de bois de petits diamètres, une pince accumulatrice optionnelle optimisera quant à elle les déplacements. Chacune des options nécessite un distributeur double-effet, ou une vanne 6 voies avec alimentation électrique 24 volts.



## CONSERVE COMME LA NATURE

### BALETITE & SILOTITE

Une union doublement meilleure

[www.filmandfilmwrapping.com](http://www.filmandfilmwrapping.com)

### Würth

Baladeuse aimantée

Würth France lance une lampe baladeuse articulée et aimantée. Ergonomique, elle bénéficie de deux crochets et 3 aimants pour permettre à leur utilisateur de travailler les mains libres. Une articulation de 150° facilite en outre son positionnement. Les 21 leds de la lampe fournissent 1 000 lux à 0,5 mètre, une valeur largement suffisante (en comparaison, un éclairage domestique fournit généralement 500 lux). L'autonomie atteint 7 heures, voire 15 heures en mode « torche ».



Disque polyvalent

Les disques mixtes Galaxion Zebra offrent la possibilité de tronçonner et meuler avec un seul et même disque. Agressifs, ils affichent une coupe de 30 g/minute quel que soit le maté-

riau à couper, acier ou inox. Selon leur distributeur, la durée de vie de ces nouveaux disques est deux fois supérieure aux disques haut de gamme actuellement sur le marché.

## Bugnot

Fendeuse 23T

Le constructeur ajoute au catalogue une fendeuse de grande capacité sous la dénomination 23T. La force de fendage de 22,6 tonnes est atteinte grâce à un distributeur fonctionnant jusqu'à 220 bars, alors que le dégagement sous coin atteint 1,10 m. La remontée du coin est automatique sur le modèle à commande frontale. La table en acier de 40 mm présente une surface de travail de 66x70 cm. Pour faciliter le remisage, le vérin est escamotable ; la hauteur se limite alors à 1,74 m.



(biodégradabilité ultime, bioaccumulation et écotoxicité) définis par le label officiel, ils sont donc parfaitement adaptés pour les engins évoluant en milieu forestier. Les huiles Bio Natur Hydrolabel, Bio Natur Chain 100 et Chain Pro, et Bio Natur 2T s'adressent respectivement aux engins d'exploitation forestière (abatteuses, porteurs...) à la lubrification des chaînes de tronçonneuses et têtes d'abattage, et aux moteurs deux temps des tronçonneuses.

## Felco

Sécateur électroportatif 820

Dernier né de la gamme Felco, le modèle 820 présente un diamètre de coupe compris entre 1 et 45 mm. Ce modèle se distingue par son mode « demi-ouverture » activé par une double pression sur la gâchette. Un mode « stand-by » permet la manipulation des accessoires de taille en toute sécurité. Le système de portage, également compatible avec les Felco 800 et 810, accueille une ou deux batteries quel que soit leur niveau de charge. Un système de récupération d'énergie lors du freinage de la lame en augmente l'autonomie de 10 %. À noter qu'un port USB permettra le rechargement d'un téléphone portable jusque dans les vignes. Un écran intégré au boîtier affiche le niveau de charge des batteries, le nombre de coupes ou encore une aide au diagnostic.



## Condat

Les lubrifiants certifiés

Seul label écologique officiel dans tous les pays de l'Union européenne, Ecolabel apparaît désormais sur certains produits de la gamme Condat Lubrifiants. Respectant les normes

# ENTREPRENEURS des Territoires

MAGAZINE

8 fois par an  
ne manquez pas  
la seule revue  
exclusivement dédiée aux  
entrepreneurs de Services  
Agricoles, Forestiers et  
Ruraux

Entrepreneurs  
des Territoires  
est la revue du  
Mouvement des  
Entrepreneurs  
de Services  
Agricoles,  
Forestiers  
et Ruraux

**Vie syndicale**  
**Dossiers**  
**Profession**  
**Salons**  
**Actualités**  
**Social**  
**Fiscal**  
**Nouveautés**  
**matériels**

## ENTREPRENEURS des Territoires

MAGAZINE **ABONNEZ-VOUS**

MES COORDONNÉES

Société : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_

MON ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles     Entrepreneurs de travaux forestiers  
 Entrepreneurs de travaux ruraux     Entrepreneurs de travaux publics  
 Concessionnaires     Constructeurs de matériel  
 Centre de formation     Autres : (préciser)

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs  
des Territoires

Je m'abonne au tarif  
« spécial adhérents » pour 1 an  
(soit 8 numéros), **au prix de 27 €**

Je joins mon règlement  
par chèque bancaire à l'ordre  
des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir  
une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs  
des Territoires - 44 rue d'Alésia  
75014 Paris - Pour tout rensei-  
gnement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs  
des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros)  
**au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :

Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant  
Carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_  
 Cryptogramme \_\_\_\_\_ (3 derniers chiffres  
au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant  
CS 62020 - 29018 Quimper Cedex  
Pour tout renseignement :  
Tél. 02 98 98 01 40

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

EDT67



## Septembre 2012

**31 août-10 septembre : EQUIP'AGRO**, le salon de l'agroéquipement, au cœur de la foire de Châlons-en-Champagne (51), 180 exposants sur 5 ha. Equip'Agro a vu le jour avec la création du pôle de compétitivité industrie et agro-ressources Champagne-Ardenne-Picardie.

[www.foiredeschalons.com/foire-php/equip-agro.php](http://www.foiredeschalons.com/foire-php/equip-agro.php)



**4-6 : INNOV-AGRI** à Outarville (45). Le plus grand salon agricole aux champs d'Europe attend plus de 300 exposants et 90 000 visiteurs sur un parcours rectangulaire de 3,6 km de

long, et 80 hectares dédiés aux démonstrations. L'accent sera mis sur « l'éco-innovation », c'est-à-dire l'alliance de la performance économique et du respect de l'environnement : tant sur les stands que lors des conférences, l'accent sera mis sur les moyens de baisser les coûts, de trouver de nouveaux débouchés et de mieux valoriser ses productions. Innov-Agri, c'est également une occasion de s'informer sur les thématiques actuelles du monde agricole via des conférences sur les problématiques de terrain des agriculteurs, mais aussi sur les dossiers plus institutionnels, comme la PAC, animées par des spécialistes reconnus. Pour la 6<sup>ème</sup> fois, un village spécialisé dans les énergies renouvelables proposera des conférences dédiées. **Retrouvez la FNEDT sur le stand A 04.**

<http://ia.innovagri.com/>



**11-14 : SPACE** au Parc-Expo de Rennes (35). Le salon international de l'élevage attend plus de 100 000 visiteurs, dont 10 000 internationaux, provenant de 110 pays. Une surface d'exposition de plus de 60 000 m<sup>2</sup>, 1300 exposants dont 386 exposants internationaux (30 %). Au programme :

les Innov'Space, une plate-forme R&D sur les « bâtiments et les matériels du futur ». Pratique : téléchargez l'application Space sur votre mobile (plan interactif, programme des conférences, gestion des favoris). **Retrouvez la FNEDT hall 5, allée A, stand A2, en partenariat avec les MFR et l'Aprodema.** [www.space.fr](http://www.space.fr)

**18-20 : SALON VERT** au Château de Baille, St-Chéron (91). Salon professionnel des espaces verts et du paysage. Journée réservée aux distributeurs le 18. Démonstrations de matériels et de savoir-faire sur un site de 20 hectares. 7 000 visiteurs professionnels et 400 marques attendus. [www.salonvert.com](http://www.salonvert.com)

## Octobre 2012



**2-4 : INTERROUTE & VILLE** à Lyon Eurexpo (69). Exposition des matériels, matériaux, équipements et technologies pour les rues, routes, autoroutes et la ville. Ce salon

réunit près de 200 industriels et organismes spécialisés du secteur, de la conception des infrastructures routières à l'aménagement de l'espace public urbain. 7 000

visiteurs attendus (55 % de maîtrise d'ouvrage, 45 % de maîtrise d'œuvre). Cette édition présentera un village des « Infrastructures intelligentes » et le congrès de l'Iddrim sur les infrastructures de transports terrestres « Préserver l'existant et préparer le futur ». [www.interroute-ville.com](http://www.interroute-ville.com)

**3-5 : SOMMET DE L'ÉLEVAGE** à Clermont-Ferrand (63). La Grande Halle d'Auvergne accueillera la 21<sup>ème</sup> édition du salon européen de l'élevage. Sur 170 000 m<sup>2</sup>, on attend 1 300 exposants et 80 000 visiteurs dont 3 500 internationaux. L'espace consacré aux nouvelles énergies s'agrandit cette année pour accueillir de nouveaux acteurs de la méthanisation, sujet très actuel dans les exploitations. Les exposants étrangers seront près de 160, originaires de plus de 20 pays. Comme chaque année, les « Sommets d'Or » récompenseront les meilleures innovations techniques. [www.sommet-elevage.fr](http://www.sommet-elevage.fr)



**12-14 : LA TERRE EST NOTE MÉTIER**, à Guichen (35). Le thème de cette édition est « Semons la bio – Récoltons la biodiversité ». Trois jours de démonstrations et de conférences, la région Poitou-Charentes sera mise à l'honneur. [www.salonbio.fr](http://www.salonbio.fr)

**23-25 : MIFFEL** au parc des expositions d'Avignon (84). Premier salon d'affaires du grand Sud pour les professionnels du monde des fruits et légumes, le Miffel accueille toutes les activités liées à la production agricole (équipement, matériel, engins de récolte et d'entretien, calibrage, etc.) de même que les activités transversales telles que : emballage, solutions logistiques, procédés de transformation, services bancaires, assurances, etc.

Après avoir développé son offre à la filière oléicole en 2010 et 2011, le Miffel, pour sa 21<sup>e</sup> édition, s'ouvre à la vigne et au vin. L'équipe d'organisation du Miffel s'est fixé pour objectif de porter à 400 le nombre d'exposants (ils étaient 360 en 2011) et à 20 000 le nombre de visiteurs (fréquentation moyenne : 15 000 visiteurs au cours des dernières années).

[www.miffel.com](http://www.miffel.com)

## Novembre 2012

**7-11 : EIMA** au Parc des expositions de Bologne (Italie). Exposition internationale de machines agricoles, soutenues par l'Unacoma (Union nationale des fabricants de machines agricoles) en collaboration avec BolognaFiere. L'exposition est structurée en salons spécialisés (Eima Composants, Eima Green, Eima Energy et Eima M.i.A). La dernière édition a attiré plus de 166 000 visiteurs, dont 26 000 étrangers, et plus de 1 600 exposants. [www.eima.it](http://www.eima.it)

**27-29 : VINITECH SIFEL** au Parc des expositions de Bordeaux (33). En 2010, les salons Vinitex et Sifel se sont rapprochés pour proposer aux professionnels des filières vitivinicole, arboricole et maraîchère, un rendez-vous commun. Cinq pôles d'exposition sur 75 000 m<sup>2</sup>, plus de 750 exposants et 40 000 visiteurs professionnels. Trophées Vinitex Sifel. [www.vinitex-sifel.com](http://www.vinitex-sifel.com)

# Nouvelle ensileuse Katana



PLUS D'INFOS



## LA RENTABILITÉ MAINTENANT DISPONIBLE SUR ENSILEUSE



RCS 397 566 800 000 29 - POINT - VIRGULE - 03 44 23 48 48



FENDT **EFFICIENT**  
**TECHNOLOGY**

### Katana : l'ensilage made in Fendt

Sans aucune base commune avec une autre ensileuse, le projet Katana est natif des bureaux d'étude de notre site de production de Marktoberdorf où les ingénieurs dédiés à ce projet ont travaillé en étroite collaboration avec les ingénieurs Tracteurs pour mutualiser tout notre savoir-faire et le concentrer dans cette audacieuse Katana.

Entièrement consacrée à la production de la Katana, la nouvelle usine Fendt située à Hohnemölsen va dès cette année produire une machine présentant entre autres : le diamètre de rotor le plus important du marché - un éclateur en V - un design permettant une visibilité optimale - un mode éco - un essieu arrière suspendu ou encore le terminal Variotronic des 700, 800 et 900 SCR...

Katana : coupez, ensilez, et rentabilisez !

# FENDT

Voir plus loin



**TOTAL**  
Traction  
**Premier**

*Performant par tous les temps*



**NOUVEAU**  
**GAZOLE**  
**NON ROUTIER**

TOTAL Traction Premier est le gazole non routier supérieur conçu par Total pour vous offrir des performances de premier ordre, été comme hiver. Grâce à une stabilité renforcée et un agent anticorrosion, TOTAL Traction Premier assure la meilleure performance tout au long du stockage et protège les pièces du moteur. Le traceur spécifique signe la qualité Total d'un produit vraiment unique.

[traction-premier.total.fr](http://traction-premier.total.fr)

**L'énergie est notre avenir,  
économisons-la !**



**TOTAL**